ORS ALSACE
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

Rapport

ENQUÊTE D'OPINION DU GRAND PUBLIC ALSACIEN EN MATIÈRE DE SANTÉ ENVIRONNEMENT

Janvier 2016

Étude réalisée à la demande de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) d'Alsace et financée par l'Agence régionale de santé (ARS) Alsace

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Alsace

ars Agence Régionale de Santé Alsace

Version modifiée juillet 2016

I. Préambule 5
II. Méthode 6
A. Objectifs 6
1. Objectif général 6
2. Objectifs spécifiques 6
B. Questionnaire 6
C. Diffusion des questionnaires 7
D. Analyses 8
E. Limites 8
III. Caractéristiques des répondants 9
IV. Analyse et résultats 13
A. Evaluation du lien entre santé et environnement 13
B. Sensibilité aux problèmes d'environnement 16
1. Sensibilité physique aux expositions environnementales 16
2. Sensibilité à la thématique santé environnement 17
C. Niveau d'information percu 20
1. Niveau d'information selon les thèmes 20
2. Autres thèmes à faible niveau d'information percu 22
D. Niveau de risque perçu 24
E. Croisement entre niveau d'information et de risque 26
F. Actions dans le champ de la santé-environnement 28
1. Acteurs les mieux placés pour agir dans le champ de la santé environnementale 28
2. Actions à mettre en place en priorité par les pouvoirs publics 28
G. Comportements individuels des enquêtés 36
1. Gestes de préservation de l'environnement réalisés et non réalisés 36
2. Freins 37
3. Autres comportements de préservation de l'environnement 41
V. Conclusion 47
VI. Annexe : Questionnaire 49

o

I. PREAMBULE

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) est une instance de démocratie sanitaire en région. Ses missions sont de :

- Porter les débats publics sur la santé en région : les derniers débats publics ont eu pour thèmes « Les génériques sont de vrais médicaments » (2015), « Conduites à risques chez les jeunes » (2014), « Mon médecin demain - quelle organisation de la santé de proximité ? » (2014) ;
- Élaborer des conseils et des avis sur les orientations stratégiques de la politique régionale de santé ;
- Contrôler et évaluer les politiques de santé et leur mise en œuvre par l'Agence régionale de santé (ARS).

La CRSA d'Alsace comporte 93 membres représentant les acteurs de la santé de la région : collectivités territoriales, usagers, conférences de territoire, partenaires sociaux, cohésion et protection sociale, prévention et éducation pour la santé, offreurs de services en santé, personnalités qualifiées.

Dans la perspective de l'organisation du débat public que la CRSA d'Alsace a prévu d'organiser en début d'année 2016, cette dernière a demandé à l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Alsace de mettre en œuvre une enquête d'opinion grand public sur les questions santé-environnement. Cette enquête, qui doit en particulier permettre de sélectionner les thèmes qui seront prioritairement traités lors du débat, a été financée par l'Agence régionale de santé (ARS) Alsace.

II. METHODE

A. OBJECTIFS

1. OBJECTIF GENERAL

Identifier les préoccupations principales en matière de santé-environnement du grand public alsacien afin de déterminer les thématiques à traiter prioritairement lors du débat public organisé au printemps 2016 par la CRSA d'Alsace.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Recueillir l'avis des répondants sur leur niveau d'information et leur estimation du niveau de risque par rapport à une liste de thèmes santé-environnement prédéfinis, ainsi que leurs habitudes comportementales et leurs propositions quant aux actions et politiques à mener prioritairement sur le sujet ;
- Recueillir les caractéristiques des répondants ;
- Identifier éventuellement de nouvelles thématiques à développer dans le cadre du prochain Plan régional santé-environnement (PSRE), Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine.

B. QUESTIONNAIRE

Le questionnaire (cf. annexe, page 49), instruit sur le logiciel *Limesurvey* (logiciel d'enquête en ligne), était composé de quinze questions organisées en six grandes parties, qui portaient sur :

- L'évaluation par les répondants du **lien entre santé et environnement**, ainsi que le recueil de leur **sensibilité aux problèmes d'environnement**. Ce positionnement des répondants se faisait au moyen d'une échelle d'évaluation du risque graduée de 0 à 10 (0 pour une absence de lien, 10 pour lien très élevé) et d'une échelle de sensibilité (0 pour les personnes s'estimant pas du tout sensibles à l'environnement, 10 pour celles s'estimant très sensibles) ;
- Le **niveau d'information** des répondants concernant 18 thèmes prédéfinis (pollution de l'air extérieur, pesticides, qualité de l'eau, etc. ; avec pour modalités de réponse : « Plutôt bien informé(e) », « Plutôt mal informé(e) », « Jamais entendu parler ») ;
- L'estimation par les répondants du **risque pour leur santé ou celle de leur entourage** de ces mêmes thématiques (modalités de réponse : « risque très élevé », « plutôt élevé », « plutôt faible », « très faible ou nul ») ;
- L'avis des répondants sur les **acteurs les mieux placés pour agir** sur les problématiques santé environnement (« pouvoirs publics », « entreprises », « agriculteurs », « associations de défense de l'environnement », « chacun d'entre nous », « autres ») et sur les **actions à mettre en place en priorité** ;
- Les **comportements** adoptés par les répondants afin d'améliorer la qualité de leur environnement et leur santé. Il était ainsi demandé aux répondants d'indiquer parmi 14 mesures quelles sont celles qu'ils font « systématiquement ou presque », « régulièrement », « rarement » ou « jamais ». Une question sur les freins aux actions venait compléter ce point ;

- Les **caractéristiques des répondants** : sexe, classe d'âge, domiciliation, situation actuelle, catégorie socioprofessionnelle, ainsi qu'une question sur l'engagement associatif ou politique en lien avec la santé et l'environnement, et le travail dans le secteur de la santé et/ou de l'environnement.

Les répondants avaient enfin la possibilité en fin de questionnaire de laisser leurs coordonnées s'ils souhaitaient être destinataires des résultats de l'enquête et invités à participer au débat public de la CRSA d'Alsace.

C. DIFFUSION DES QUESTIONNAIRES

Le questionnaire d'enquête grand public a été mis en ligne durant 30 jours, du 12 septembre au 12 octobre 2015 sur un site dédié http://sante-environnement.alsace (Figure 1).

Figure 1 : Page d'accueil du questionnaire

Le point presse de l'Agence régionale de santé d'Alsace s'est chargé de la communication presse. Le grand public a été invité par voie de presse écrite et radio régionale à répondre à l'enquête en ligne. L'annonce de l'enquête a également été relayée par de nombreux sites internet : ARS Alsace, organismes d'assurance maladie, collectivités territoriales, Ireps Alsace, ORS Alsace, etc. Un courriel a de plus été adressé à l'ensemble des membres de la CRSA d'Alsace.

Au total, 1 269 personnes ont répondu au questionnaire mis en ligne (Figure 2). On observe trois pics de réponses : un premier pic les jours suivants l'annonce de l'enquête dans la presse écrite régionale et deux pics de plus faible amplitude s'expliquant très certainement par le relais de l'information auprès des organismes et institutions régionales.

Figure 2 : Évolution du nombre de réponses au questionnaire grand public

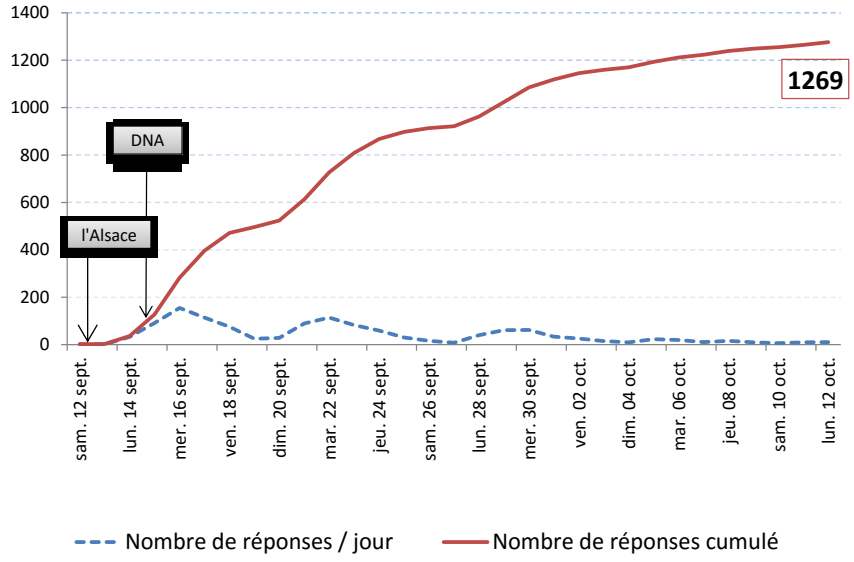

D. ANALYSES

Le logiciel de traitement des données et d'analyses statistiques utilisé dans cette étude est le logiciel libre R – version 3.2.2 du 14/08/2015. Il met en œuvre le langage de programmation S.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement l'analyse de questions ouvertes, il a été fait appel à l'Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires (IramuteQ) – version 0.7 alpha 2 du 22/12/2014. Cette interface utilise notamment la méthode de classification hiérarchique descendante de Reinert (1983, 1991), permettant de regrouper les différents commentaires en classes distinctes. Des analyses complémentaires peuvent également être réalisées de type nuage de mots, analyse de similitudes ou extraction de segments de textes caractéristiques (verbatim). Dans les différentes figures présentées, la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence d'apparition.

E. LIMITES

Ce type d'enquête d'opinion n'a pas pour ambition d'obtenir des résultats représentatifs de la population alsacienne, ce qui n'est pas envisageable au regard des modalités de diffusion du questionnaire et du calendrier de réalisation de l'étude. Elle vise à donner l'opportunité au plus grand nombre de personnes d'exprimer leurs opinions, points de vue et propositions sur la thématique santé-environnement et ainsi à accompagner la préparation et l'organisation du débat de la CRSA sur cette thématique.

III. CARACTERISTIQUES DES REPONDANTS

Sur les 1 269 réponses, 185 questionnaires étaient fortement incomplets et ont été retirés de l'étude : en effet, pour ces questionnaires, les questions principales (questions 3, 4, 7 et 8, cf. annexe) n'étaient pas renseignées. L'analyse porte donc sur 1 084 questionnaires.

En préambule, il convient de rappeler que cette enquête n'a pas pour objectif de fournir des données représentatives de la population alsacienne, mais de permettre de recueillir les avis et propositions de ceux qui souhaitent s'exprimer sur le sujet santé environnement. L'analyse des caractéristiques des répondants développée ci-dessous montre que ce sont pour l'essentiel des personnes en activité professionnelle, de niveau socio-économique élevé et impliquées dans la santé ou l'environnement au travers de leurs activités professionnelles, associatives ou politiques qui ont participé à l'enquête. Il convient de noter que la représentativité géographique est bonne : la domiciliation des répondants est similaire à la répartition des Alsaciens.

Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne (Tableau 1), une majorité était des femmes (65 %). Le sex-ratio (nombre d'hommes / nombre de femmes) de la population de répondants était de 0,53 alors que celui de la population alsacienne est de 0,95.

Tableau 1: Répartition des répondants selon le sexe

	Enquête grand public	Population alsacienne
Hommes	325	907 844
Femmes	613	952 025
Sans réponse	146	-
Sex-ratio (H/F)	*0,53*	*0,95*

Source : Insee, recensement de la population 2012

La population consultée se caractérise par une surreprésentation des 45-64 ans par rapport à la population alsacienne puisque 45 % des répondants appartiennent à cette tranche d'âge, contre 33 % dans la population alsacienne (Figure 3). Il en est de même pour la tranche d'âge des 25-44 ans qui représente 42 % des répondants, contre 32 % dans la population alsacienne. À l'inverse, les tranches d'âge extrêmes sont sous-représentées puisque seuls 3 % des répondants ont moins de 25 ans et 10 % ont 65 ans ou plus.

Figure 3 : Répartition des répondants par catégorie d'âge

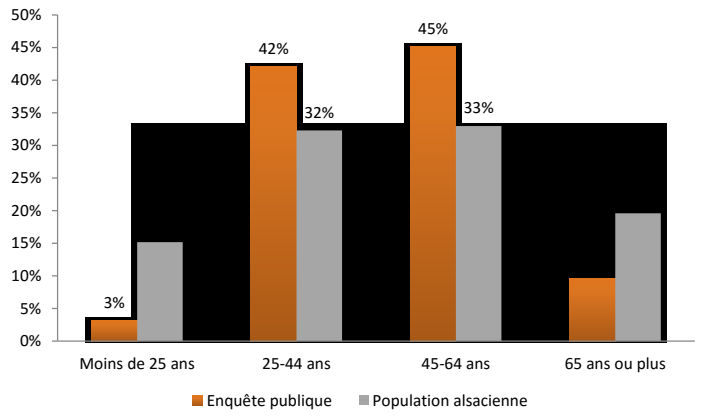

Source : Insee, recensement de la population 2012, calcul des tranches d'âge à partir des catégories socioprofessionnelles (CSP) des 15 ans ou plus

De façon similaire, les personnes en activité professionnelle sont en surreprésentation dans la population consultée puisque 82 % des répondants déclarent avoir une activité professionnelle contre seulement 59 % des Alsaciens (Figure 4). Les retraités et les autres personnes sans activité professionnelle (étudiants, élèves, personnes en formation, homme ou femme au foyer) sont nettement sous représentés (4 % dans la population enquêtée contre 16 % dans la population alsacienne).

Figure 4 : Répartition des répondants en fonction de leur situation professionnelle actuelle

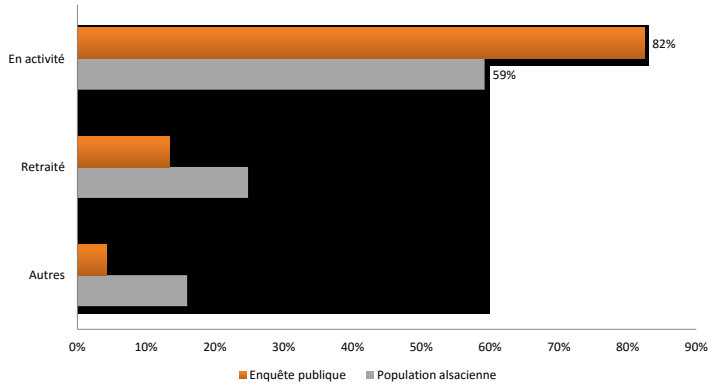

Source : Insee, recensement de la population 2012

La catégorie professionnelle des cadres et autres professions intellectuelles supérieures est très largement surreprésentée chez les personnes consultées (43 % des répondants) par rapport à la population alsacienne (15 % - Figure 5). Les professions intermédiaires représentent 29 % des enquêtés contre 26 % de la population alsacienne. Les autres professions (regroupant les ouvriers, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs exploitants) sont quant à elles nettement sous représentées, puisque seulement 5 % des répondants déclarent appartenir à ces catégories professionnelles, alors qu'elles représentent 32 % des actifs ayant un emploi dans la population alsacienne.

Figure 5 : Répartition des répondants en fonction de leur profession (Nomenclature Insee – PCS 2003)

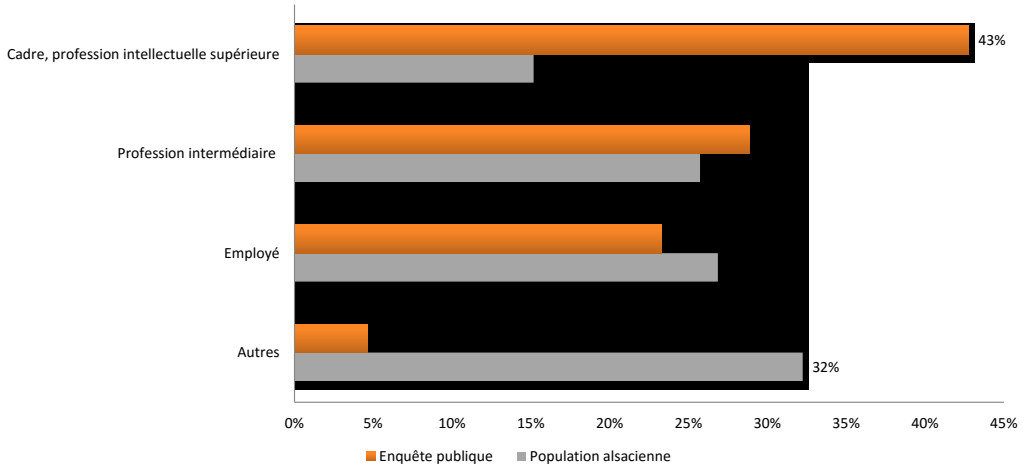

Source : Insee, recensement de la population 2012, population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

Parmi les répondants, 45 % déclarent travailler dans le secteur de la santé, 11 % dans le secteur de l'environnement. Par ailleurs, 21 % des répondants déclarent avoir un engagement associatif ou politique en lien avec la santé et l'environnement. En combinant ces deux questions, on constate que 78 % des répondants sont engagés et/ou travaillent dans l'un de ces secteurs (il convient néanmoins de considérer la proportion importante de non-réponses à ces deux questions qui s'établissent à respectivement 15 % et 28 %).

Pour ce qui concerne la situation géographique des personnes consultées, une très légère surreprésentation de répondants habitants dans le Bas-Rhin est observée : ce dernier totalise 65 % des répondants ayant indiqué leur département (pour la question de la domiciliation, il y a 13 % de non-réponses). Au recensement de la population 2012 réalisé par l'Insee, le Bas-Rhin regroupe 59 % de la population alsacienne.

La répartition des répondants selon la taille de leur unité urbaine de domiciliation est en revanche quasi-similaire à la répartition de la population alsacienne en 2012 (Figure 6).

Figure 6 : Répartition des répondants et de la population Alsace 2012 selon la taille de l'Unité urbaine de domicile

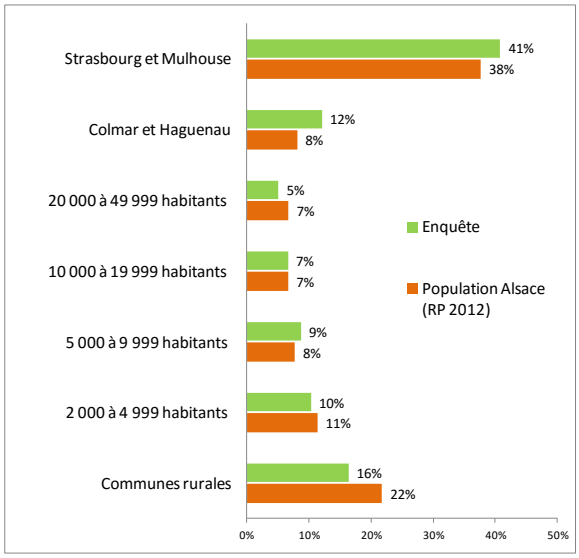

Source : Insee, recensement de la population 2012

Définition de l'unité urbaine au sens de l'Insee :

« La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale.

Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu ».

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm

IV. ANALYSE ET RESULTATS

A. EVALUATION DU LIEN ENTRE SANTE ET ENVIRONNEMENT

Les deux premières questions de l'enquête d'opinion permettent d'entrer dans la problématique santé-environnement.

Ainsi, à la première question, « Sur une échelle de 0 à 10, quelle est à votre avis l'importance du lien entre santé et environnement ? (0 signifiant une absence de lien, 10 un lien très élevé) », 82 % des répondants accordent un note située entre 8 et 10 (Figure 7).

Figure 7 : Répartition des répondants en fonction de l'importance accordée au lien entre santé et environnement

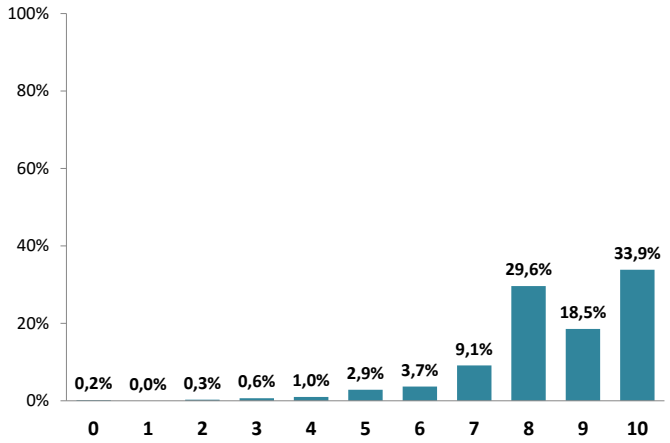

Note : Il y a 0,2 % de non réponses.

Les répondants avaient la possibilité de préciser sous forme de commentaires libres la note attribuée à cette question. Environ un enquêté sur sept (13 %) a saisi cette opportunité, soit 140 commentaires.

Près de 9 commentaires sur 10 (86 %) sont émis par des personnes qui considèrent le lien entre santé et environnement comme important, puisqu'ils sont associés à des notes comprises entre 8 et 10 (dont 49 % de 10 sur 10). Seuls 6 % des commentaires vont de pair avec une note de 7 sur 10 et 7 % à une note comprise entre 6 et 3 sur 10.

La majorité des répondants exprime le « lien direct et évident » qu'ils trouvent entre l'exposition à un environnement pollué et les risques pour la santé des individus. La qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation sont les principaux milieux et sources cités comme facteur de risque d'altération de notre santé au sens large, voire de développement de certaines pathologies précises, cancers et allergies pour les plus cités.

L'idée d'une « interaction indissociable » avec notre environnement s'illustre par l'énumération des « besoins vitaux environnementaux » à maintes reprises.

« Notre santé dépend essentiellement de la nourriture que nous mangeons, de l'eau que nous buvons, de l'air que nous respirons, de l'ambiance sonore dans laquelle nous vivons, en somme de notre environnement. »

La pollution des sols, les nuisances sonores, ainsi que l'exposition aux ondes électromagnétiques sont également cités comme influençant notre état de santé.

Certains relatent le rôle de l'environnement (au sens de l'habitat, d'un « impact paysager ») sur la santé psychologique des individus. L'environnement est également considéré par des répondants de façon plus large que dans sa seule dimension écologique. Il est ainsi question du « stress citadin », de l'environnement familial, qui n'est pas sans effet sur la qualité de vie ou encore, de façon plus anecdotique, du lien entre santé et environnement professionnel.

« L'environnement peut jouer de façon positive ou négative sur la santé. »

« Au-delà de la qualité de l'air que l'on respire, de celle des produits que l'on mange, l'aspect visuel aussi a son importance sur l'état psychologique. Vivre sainement est bon pour le corps et l'esprit. »

« Vu le temps passé sur le lieu de travail et les tâches effectuées, il est évident que le travail et ses conditions ont un impact sur la santé. »

Plusieurs commentaires ne manquent cependant pas de souligner l'aspect multifactoriel de l'état de santé des individus et l'importance de facteurs non environnementaux.

« La santé est aussi liée à des facteurs non environnementaux, comme l'âge, l'hérédité, les habitudes alimentaires, la pratique sportive. »

Enfin, certains répondants s'interrogent sur la difficulté à mesurer la force de l'association entre état de santé des individus et facteurs de risque environnementaux.

« Je pense que les facteurs environnementaux jouent un grand rôle dans l'état de santé de la population même si les liens de causes à effets restent difficiles à démontrer scientifiquement. »

« La qualité de notre alimentation, de l'air que nous respirons, des substances, ondes… auxquelles nous sommes exposées influent sur notre santé et nous ne sommes pas toujours en mesure de mesurer comment et combien. »

Verbatim

« Rôle des diverses pollutions dans le développement des cancers et allergies. »

« La pollution de l'air, des sols, la présence de résidus médicamenteux dans l'eau, le bruit peuvent influer sur la santé. »

« L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les aliments que nous consommons, les paysages dans lesquels nous évoluons sont NOTRE environnement et conditionnent NOTRE santé mentale et physique. »

« Nous sommes ce que nous mangeons » je pense que cette phrase résume assez bien la situation. En ingérant des produits gorgés de pesticides, antibiotiques ou autres, nous nous rendons malades.»

« Plus on habite près d'une voie à grande circulation automobile, plus grands sont les problèmes de santé liés la pollution atmosphérique (le bon sens et différentes études épidémiologiques). »

« Les nuisances sonores, un environnement dégradé, sale, un air pollué sont les principaux facteurs qui altèrent la santé. »

« Qualité de vie est étroitement liée à la qualité de l'environnement. »

« Nous sommes des systèmes biologiques « ouverts » et l'environnement est à ce titre essentiel. »

« On ne peut différer l'air que l'on respire. »

« Air, mer, terre, eau, esprit. Nous sommes totalement liés et la pollution de ces éléments ne peut qu'avoir un impact fort sur notre santé. »

Figure 8 : Analyse de similitudes des commentaires relatifs à l'importance du lien entre santé et environnement

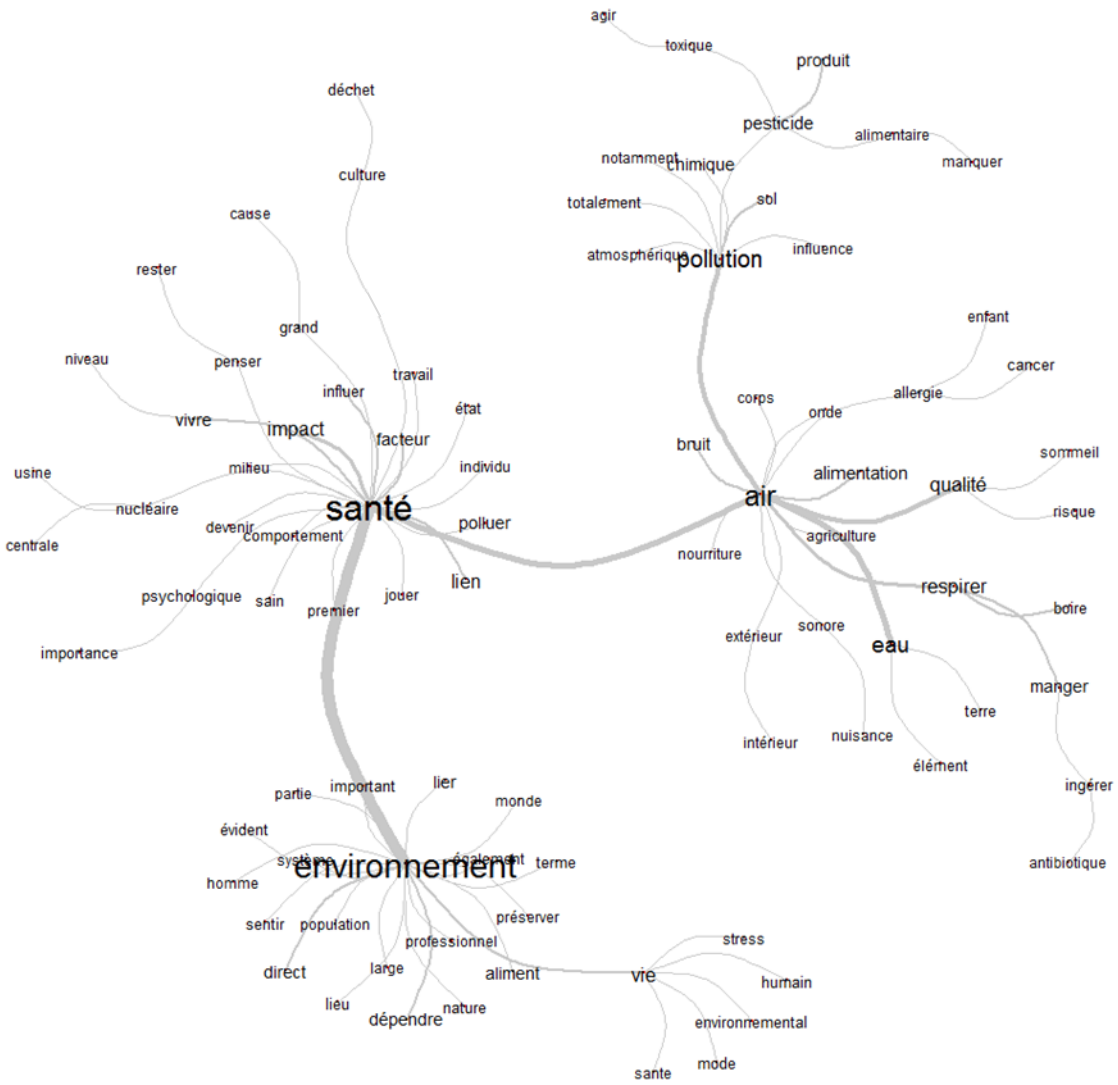

B. SENSIBILITE AUX PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

La seconde question aborde la sensibilité à l'environnement de chacun. Les participants à l'enquête étaient invités à l'évaluer sur une échelle allant de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout sensible à l'environnement, 10 très sensible à l'environnement). Comme pour la question précédente, une majorité des répondants (66 %) attribuent une note comprise entre 8 et 10 (Figure 9).

Figure 9 : Répartition des répondants en fonction de leur sensibilité personnelle aux problèmes d'environnement

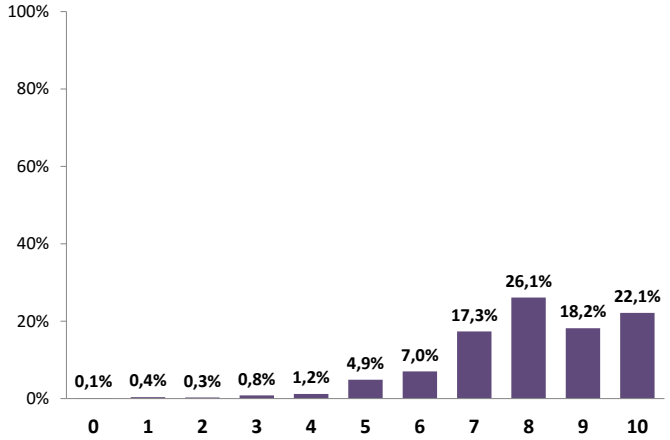

Note : Il y a 1,6 % de non réponses.

Moins de 1 % des répondants (0,6 %) ont apporté des précisions sur leur réponse, soit 70 contributions. Près de 8 commentaires sur 10 (76 %) sont émis par des personnes qui déclarent une très forte sensibilité à l'environnement (notes comprises entre 8 et 10, dont 46 % de 10 sur 10).

Les réponses témoignent de deux lectures différentes de la notion de « sensibilité à l'environnement », à savoir qu'une part des répondants a considéré une sensibilité personnelle d'ordre physique aux expositions environnementales (impact de l'environnement sur leur propre santé), alors que l'autre part fait état d'une sensibilité à la thématique santé environnement, la problématique sociétale, politique. Un répondant fait justement remarquer cette dualité :

« Il y a la sensibilité en lien avec les sens (l'odorat par exemple, mais aussi la vue, etc.) et puis il y a la sensibilité psychique… Notre environnement naturel se meurt… »

1. SENSIBILITE PHYSIQUE AUX EXPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES

Chez les répondants faisant état de l'impact des expositions environnementales sur leur santé, les pathologies les plus fréquemment citées sont surtout les allergies (pollens, intolérances alimentaires), l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques, les pathologies respiratoires (asthme) et la sensibilité au bruit.

Les sources potentiellement mises en cause sont principalement : la pollution atmosphérique, celle de l'alimentation (notamment la présence de pesticides) et les sources d'ondes électromagnétiques (antennes relai, wifi, téléphone).

Un lien avec l'état de « santé mentale, psychologique » des individus est également évoqué dans certains commentaires.

« L'environnement influe énormément sur la santé mentale et peut engendrer soit un climat serein, paisible s'il est agréable, ou au contraire provoquer des tensions, de l'agressivité. »

2. SENSIBILITE A LA THEMATIQUE SANTE ENVIRONNEMENT

Les autres réponses témoignent d'une prise de conscience de la dégradation de l'environnement dans lequel nous vivons et de l'impact de cette dégradation sur la santé. Elles posent également la question de l'héritage laissé aux générations futures, ce qui soulève des inquiétudes et accentue l'idée « d'urgence à agir ».

« Depuis un certain temps les alertes, concernant les dégradations de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement climatique, les espèces en voie de disparition m'incitent à être plus attentive et me sensibilisent à l'avenir de notre planète et de ses habitants. »

« On oublie souvent que c'est la planète qui nous permet de vivre : la détruire c'est nous détruire. »

« Je suis inquiète pour ma famille et mon fils, quand je pense à ce que je vais lui laisser comme monde. Je sais que la tâche est importante, mais il faut réagir maintenant et vite. »

Plusieurs participants à l'enquête ont exprimé leur sensibilité à l'environnement par l'énumération d'initiatives individuelles qu'ils prennent dans leur quotidien dans une démarche éco citoyenne de préservation de l'environnement. En voici quelques exemples représentatifs :

« Je m'attache à mon échelle à préserver l'environnement : nourriture bio, compostage, recyclage, etc. »

« Le moins de déplacement possible en voiture. Je privilégie le train et m'oriente principalement vers des produits respectueux de l'environnement. Je trie mes déchets, gaspille le moins possible et évite les packagings avec beaucoup d'emballage. »

« Jardin potager ou d'agrément totalement exempt de produits chimiques. Tri sélectif très strict, compostage des déchets verts et ménagers. Aucun rejet de détritus dans la nature lors des sorties. »

Verbatim

« Sensible à la qualité de l'air, des aliments, des conditions de travail, conditions de vie, etc. »

Sensibilité physique aux expositions environnementales

« Les traitements agricoles et viticoles favorisent mes réactions allergiques. »

« Heureusement peu sensible aux ondes (téléphones, antennes, etc.), je suis en revanche sensible depuis quelque temps au niveau digestif, et ceci est lié à la qualité des aliments que j'ingère. Mes enfants, eux, réagissent à la qualité des aliments (intolérances) et à la qualité de l'air (pollution ; pathologies ORL). »

« Sensible au bruit »

« Wifi sensible, sommeil perturbé en environnement électromagnétique malsain, donc opposé à tout compteur générant encore des fréquences toxiques dans la maison. »

« Étant soignant je constate les « dégâts ». Personnellement je respire moins bien. »

« Je n'ai pas ENCORE de sensibilité ! Mais je ne saurai prédire l'avenir… Mon corps sain peut encore pour l'instant gérer les toxines, mais jusqu'à quand ! »

« La qualité de l'environnement influe directement sur mon état d'esprit. »

Sensibilité à la thématique santé environnement

« Par de petites actions quotidiennes : limitation de la consommation d'eau, d'électricité, de chauffage. Par les trajets domicile-écoles-travail à vélo et limitation de l'utilisation de la voiture aux seuls cas indispensables. Mais du coup nous respirons les gaz d'échappement des autres ; ce qui est néfaste pour notre santé ! »

«J'ai adopté le tri sélectif, le compost au jardin, être à l'écoute de la nature. »

« Je fais attention à l'air que je respire, l'eau et les aliments ainsi que la provenance des autres objets que j'achète pour réduire le bilan carbone au maximum, mais aussi les pesticides... »

« L'Homme est en train de détruire son environnement (intrants agricoles, polluants ménagers, ondes diverses, pollution de l'air, consommation à outrance, production délirante de déchets, etc.) je ne peux que le constater chaque jour, chaque instant. »

« J'y suis très sensible, car cela me concerne, mais concernera également nos enfants, petits-enfants qui seront confrontés à des difficultés de santé publique. »

« Je me sens à la fois sensible et démunie pour impulser un changement qui est collectif. »

« Même si l'on est très sensible, il n'en reste pas moins difficile d'en tenir compte dans la vie de tous les jours. »

Figure 10 : Analyse de similitudes des commentaires relatifs à la sensibilité à l'environnement

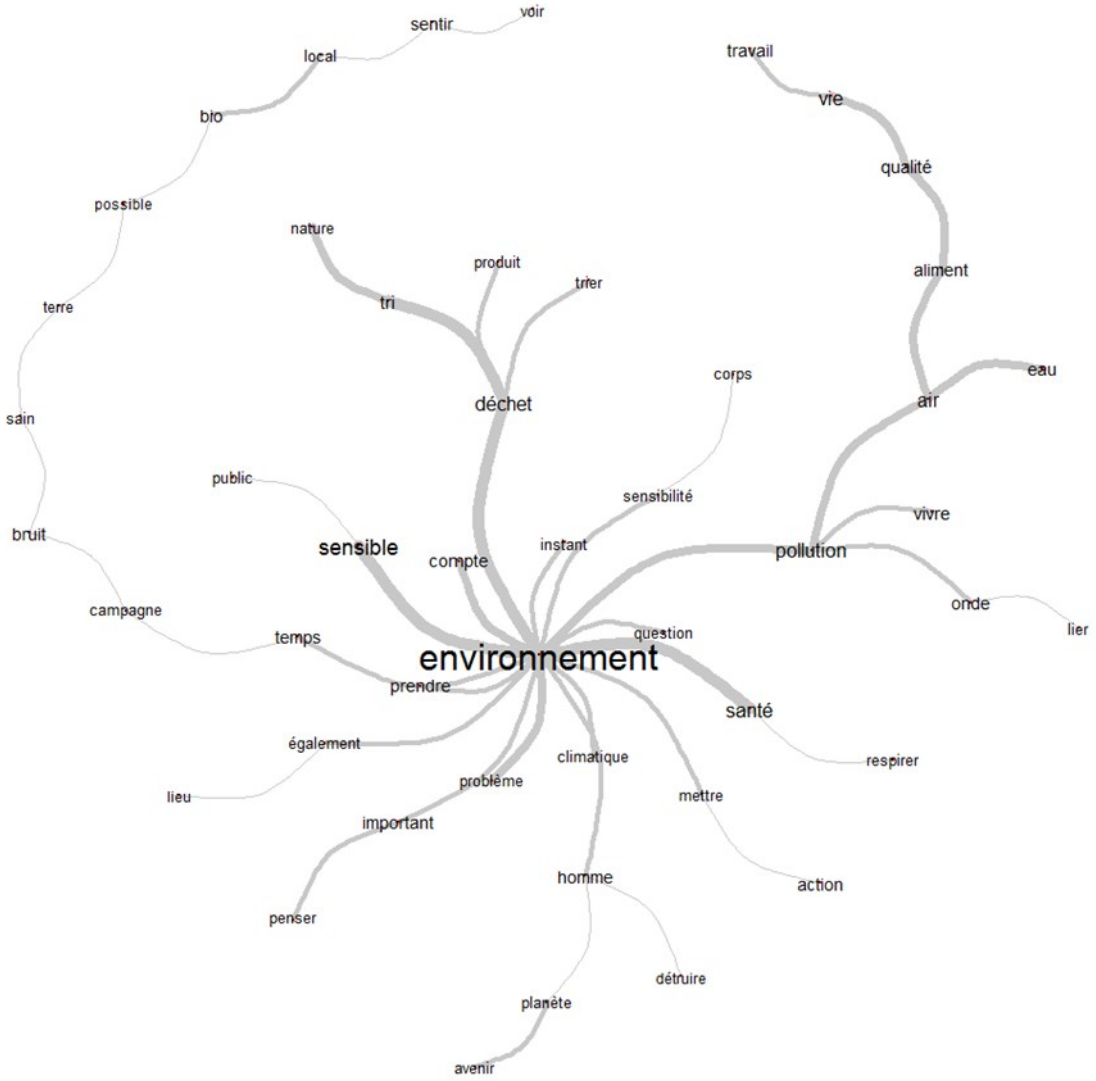

C. NIVEAU D'INFORMATION PERCU

1. NIVEAU D'INFORMATION SELON LES THEMES

La troisième question de l'enquête abordait le niveau d'information des répondants sur 18 thématiques : « Par rapport aux thèmes suivants et leurs éventuels effets sur la santé, avez-vous le sentiment d'être plutôt bien informé(e), plutôt mal informé(e), vous n'en avez jamais entendu parler ? ». Les thématiques présentées étaient les suivantes :

- La pollution de l'air extérieur (particules, dioxyde d'azote, ozone, etc.) ;
- Les pesticides (produits phytosanitaires) dans l'air ;
- Les pollens ;
- La pollution de l'air intérieur (habitations, écoles, bureaux, etc.) ;
- Les produits chimiques à usage domestique (produits ménagers, de bricolage, de jardinage, etc.) ;
- Les matériaux de construction (amiante, laine de verre, laine de roche, PVC des fenêtres et des sols, etc.) ;
- Le monoxyde de carbone ;
- Le radon dans les habitations ;
- Le bruit (trafic, musiques amplifiées, etc.) ;
- Les légionelles ;
- Les pesticides dans l'eau du robinet ;
- D'autres pollutions de l'eau du robinet (nitrates, métaux lourds, bactéries et autres micro-organismes, etc.) ;
- La qualité de l'alimentation (présence de pesticides, de métaux lourds, de contaminants chimiques, etc.) ;
- La pollution des sols ;
- Les ondes électromagnétiques (téléphones portables, antennes relais, Wifi, lignes à haute tension, etc.) ;
- La radioactivité ;
- Les nanoparticules ;
- Les perturbateurs endocriniens.

Le choix de ces thématiques a été l'objet de discussion en groupe de travail avec des membres de la CRSA d'Alsace, de l'ARS Alsace et de l'ORS Alsace.

Cette question a été renseignée par 1 084 personnes et comporte peu de non-réponses (une moyenne de 19 non-réponses pour l'ensemble des 18 items proposés). Les thématiques pour lesquelles la moitié au moins des répondants déclare être « plutôt bien informés » sont, par ordre d'importance (Figure 11) le monoxyde de carbone (68 % des répondants estiment être plutôt bien informés pour ce thème), la pollution de l'air extérieur (62 %), les pollens (52 %) et le bruit (50 %). Se retrouvent en bas de tableau les nanoparticules, le radon, les perturbateurs endocriniens et la pollution des sols.

Ces dernières thématiques sont :

- Soit celles sur lesquelles les personnes enquêtées s'estiment plutôt mal informées : la pollution des sols pour 75 % des répondants, les nanoparticules et la qualité de l'alimentation pour 72 % des répondants et chacun de ces thèmes, les perturbateurs endocriniens et les ondes électromagnétiques à 67 % ;
- Soit celles dont les personnes n'ont « jamais entendu parler », comme cela est particulièrement le cas pour le radon (39 %), et de façon moins marquée les nanoparticules et les perturbateurs endocriniens.

Figure 11 : Répartition des répondants en fonction de leur niveau d'information par rapport aux thèmes proposés

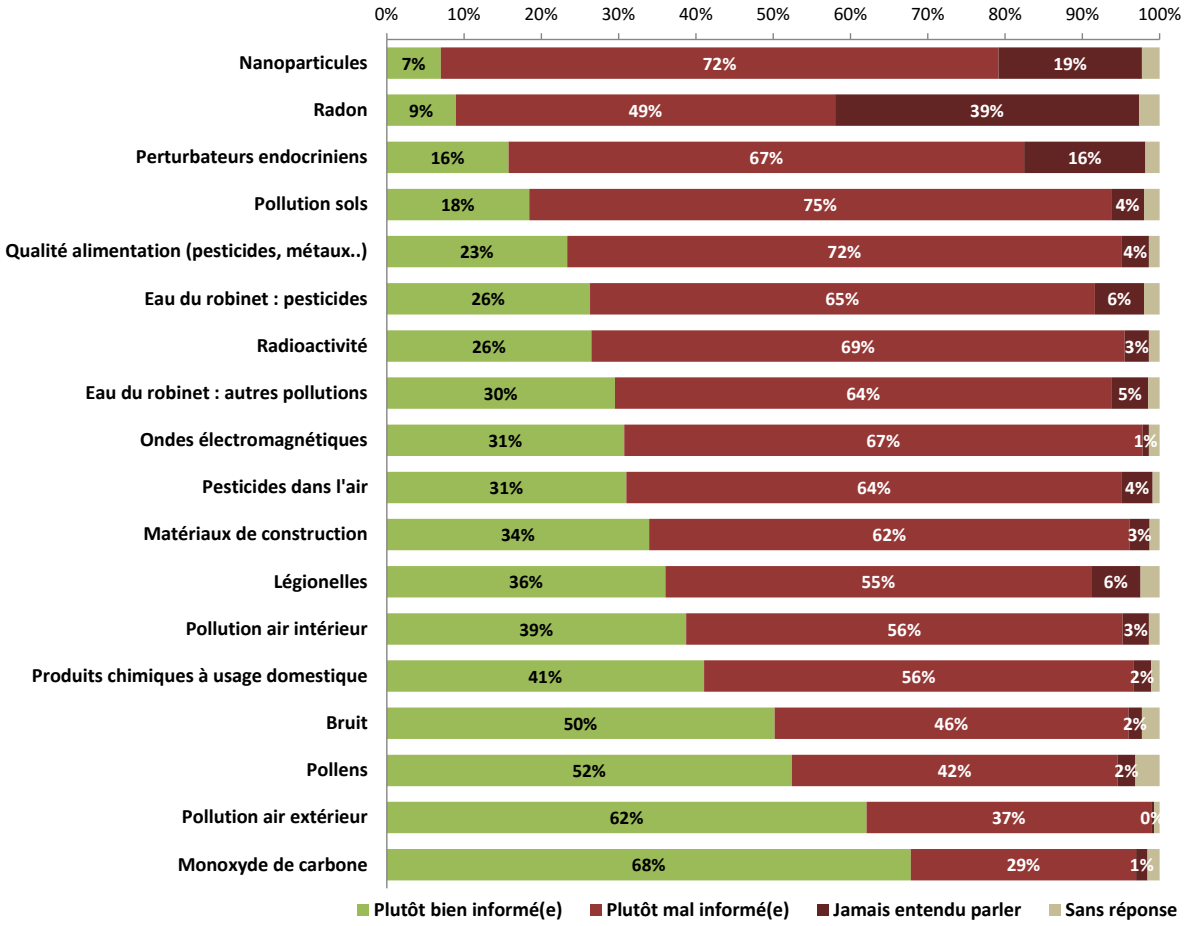

Les femmes s'estiment très légèrement mieux informées que les hommes (34 % *vs* 32 % en moyenne, toutes thématiques confondues), tendance qui n'est pas systématiquement observée pour tous les thèmes. La différence femmes/hommes est particulièrement marquée pour ce qui concerne la qualité de l'alimentation (25 % *vs* 17 %), la pollution de l'air intérieur (43 % *vs* 33 %) et les produits chimiques à usage domestique (44 % *vs* 37 %).

On observe une différence légère, mais systématique (quel que soit le thème), entre personnes domiciliées en unités urbaines (Haguenau, Strasbourg, Colmar et Mulhouse) et personnes domiciliées dans le reste de l'Alsace : les ruraux s'estiment mieux informés que les urbains (36 % *vs* 31 % en moyenne, toutes thématiques confondues). L'écart est particulièrement marqué pour l'information relative aux ondes électromagnétiques (36 % *vs* 28 %), aux matériaux de construction (38 % *vs* 31 %) et aux produits chimiques à usage domestique (44 % *vs* 37 %).

2. AUTRES THEMES A FAIBLE NIVEAU D'INFORMATION PERCU

Un répondant sur sept (14 %) a indiqué qu'il existait, au-delà de la liste proposée, d'autres sujets en lien avec la santé et l'environnement sur lesquels ils s'estiment être plutôt mal informés (question fermée). Certains d'entre eux ont de plus, dans le cadre d'une question ouverte, précisé leur réponse. À ce titre, 283 commentaires ont été analysés[1]. Plus de la moitié d'entre eux (55 %, n=157) identifient des thèmes non listés dans le questionnaire pour lesquels le niveau d'information est jugé insuffisant, alors que 4 commentaires sur 10 évoquent des thèmes listés à la question précédente, mais pour lesquelles des éléments de détail sont apportés.

Figure 12 : Nuage de mots des autres thèmes sur lesquels les répondants s'estiment plutôt mal informés

a. Nouveaux thèmes identifiés

Les sujets évoqués sont nombreux. Outre les thèmes principaux listés ci-après, qui regroupent entre 8,5 % et 3,5 % de propositions, d'autres thèmes « accessoires », évoqués par seulement quelques répondants, ont pu être identifiés, ainsi que des thèmes anecdotiques, cités de manière unique.

Les nouveaux thèmes identifiés sont énumérés ci-dessous par ordre décroissant d'importance.

Thèmes principaux

- Les **médicaments**, les **antibiotiques** (composition, résidus médicamenteux dans les eaux) et les **vaccins** (présence d'aluminium) ;
- Les **déchets** (tri, recyclage, élimination, enfouissement, stockage et problématique des « déchets de la rue » type mégots, urine, déjections canines, etc.) ;
- Les **textiles, chaussures, ameublement, produits cosmétiques et jouets pour enfants** (présence de polluants, matériaux de fabrication, les teintures, traitement chimique, fabrication en Chine, risques et conséquences) ;
- Le **climat** (augmentation des gaz à effet de serre, perturbation/réchauffement climatique, canicule, exposition au soleil et autres radiations) ;

[1] À noter, environ 5 % de propositions (n=14) considérées comme hors-sujets et n'ayant pas été prises en compte dans les catégorisations à suivre.

- Les **études scientifiques** (évaluation du niveau de risque, lien entre pollution et effet sur la santé), la **réglementation** (normes, système REACH) et l'**information** (désinformation, éducation, prévention) ;
- La **qualité de l'eau** : eaux des rivières, des fleuves, eaux de pluie, de baignade, eaux en bouteille, les océans (pollution des cultures, des produits de la pêche, pollution par les rejets industriels, les stations d'épuration, problématique du captage de l'eau en surface) ;
- Le **mode de vie et « stress citadin »** (effet du mode de vie citadin sur la santé, prise en compte de la détérioration du cadre de vie, effet anxiogène de la perte de biodiversité) ;
- Les **industries** locales et frontalières, l'**agriculture** (émissions polluantes, impact environnemental sur l'air, l'eau, les sols).

Thèmes accessoires

- Les **métaux lourds** (pollution, effets sur la santé), l'**aluminium** (épandage, recyclage) et le **plomb** (amalgame dentaire) ;
- Les **conflits d'intérêts** politico-économiques (effet de la mondialisation, les lobbies) ;
- L'**environnement professionnel** (lien santé-travail, stress, ambiance, dépendance) ;
- L'**effet cumulatif** (« effet cocktail », somme, interférences entre différentes sources de pollution) ;
- Le **tabagisme** (passif) et la **cigarette électronique** (composition des liquides à vapoter) ;
- Les **énergies** (énergies fossiles, bâtiments basse consommation BBC, choix énergétiques et répercussion à long terme, géothermie profonde et pollution des sols) ;
- La **biodiversité** (diminution, effet sur la santé) ;
- Les **maladies vectorielles** (tiques et maladie de Lyme, moustiques) ;
- Les **allergies** (alimentaires, respiratoires, ambroisie, pollution atmosphérique) ;
- Les **abeilles** (disparition, pesticides).

Thèmes anecdotiques (moins de 1 %)

Les bactéries multi résistantes (BMR), les nouveaux virus (fonte des glaces), les écrans LED (effet sur la santé), les solutions alternatives existantes, l'amiante, la déforestation, l'éclairage nocturne, le radon (habitations), le risque sismique, la disparition du sable, les cabines de bronzage et la « pollution médiatique ».

b. Éléments de détail sur des thèmes déjà proposés

Quatre propositions sur dix (39,6 % soit n=112) font en réalité état de précisions sur des thèmes déjà proposés dans le tableau précédent.

Les éléments de détails sur les thèmes déjà proposés sont énumérés ci-dessous par ordre décroissant d'importance :

- L'**alimentation** (pour la moitié des propositions, n=57) ;
- Le **bruit** : nuisances sonores au centre-ville (restaurants, bars), tapage nocturne, influence sur le sommeil des riverains, etc. ;

- **Air extérieur / intérieur** : transports (gaz d'échappement des voitures en ville, des avions), chauffage, etc. ;
- Les **ondes électromagnétiques** : champs électromagnétiques basses et hautes fréquence, mesure dans les lieux accueillant du public, effet sur la santé, etc. ;
- **Eau du robinet** : composition, présence de résidus médicamenteux, etc. ;
- La **radioactivité** : le nucléaire (centrale de Fessenheim, catastrophe de Tchernobyl), les rejets des centrales nucléaires, la radioactivité des sols, la radiothérapie, etc. ;
- Les **perturbateurs endocriniens**, les **pesticides**, les **sols**.

Il est intéressant de constater qu'un cinquième des propositions totales (20 %, n=57) porte sur la thématique initialement proposée dans le tableau **« qualité de l'alimentation (présence de pesticides, de métaux lourds, de contaminants chimiques, etc.) ».** Les répondants y ont apporté en nombre, leurs éléments de précision résumés ci-dessous (ordre décroissant d'importance) :

- Présence d'additifs, de conservateurs et autres produits chimiques, lisibilité des étiquettes ;
- Les organismes génétiquement modifiés (OGM) ;
- L'origine des produits et notamment celle de la viande ;
- Le lien entre santé et alimentation saine (présence de nutriments, oligo-éléments, vitamines) ;
- L'élevage intensif (élevage animal) et ses conséquences environnementales ;
- L'utilisation d'antibiotiques et d'hormones dans l'agroalimentaire ;
- La « pollution de la chaîne alimentaire » ;
- Les emballages alimentaires en termes d'impact sur la santé et l'environnement.

D. NIVEAU DE RISQUE PERÇU

Les 18 thématiques de la question 3 ont été reprises dans le même ordre de présentation pour la question 4 : « Diriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque très élevé, plutôt élevé, plutôt faible ou très faible/nul pour votre santé et celle de votre entourage ? ».

Cette question a comporté plus de non-réponses que la précédente, avec une moyenne de 166 non-réponses pour l'ensemble des 18 items proposés, variant de 86 non-réponses pour l'air extérieur à 423 pour les nanoparticules et 513 non-réponses pour le radon. Les thématiques auxquelles les répondants attribuent un risque très élevé sont, par ordre décroissant (Figure 13), la qualité de l'alimentation (46 %), les pesticides dans l'air (44 %), le monoxyde de carbone (42 %), la pollution de l'air extérieur ou encore la radioactivité (39 % chacun).

Si l'on considère les modalités « risque très élevé » et « risque plutôt élevé » ensemble, la thématique « air extérieur » ressort, que ce soit d'un point de vue global ou sur le sujet plus spécifique des pesticides dans l'air. Ressortent également les thématiques ayant trait à l'air intérieur, à l'alimentation, et à l'eau (du robinet ou par le biais de la pollution des sols).

À l'opposé, les répondants déclarent à 50 % que les pollens présentent selon eux un risque plutôt faible, voire très faible ou nul. Viennent ensuite le bruit (31 %) et les légionelles (30 %).

Figure 13 : Répartition des répondants en fonction du risque estimé pour leur santé et celle de leur entourage par rapport aux thèmes proposés

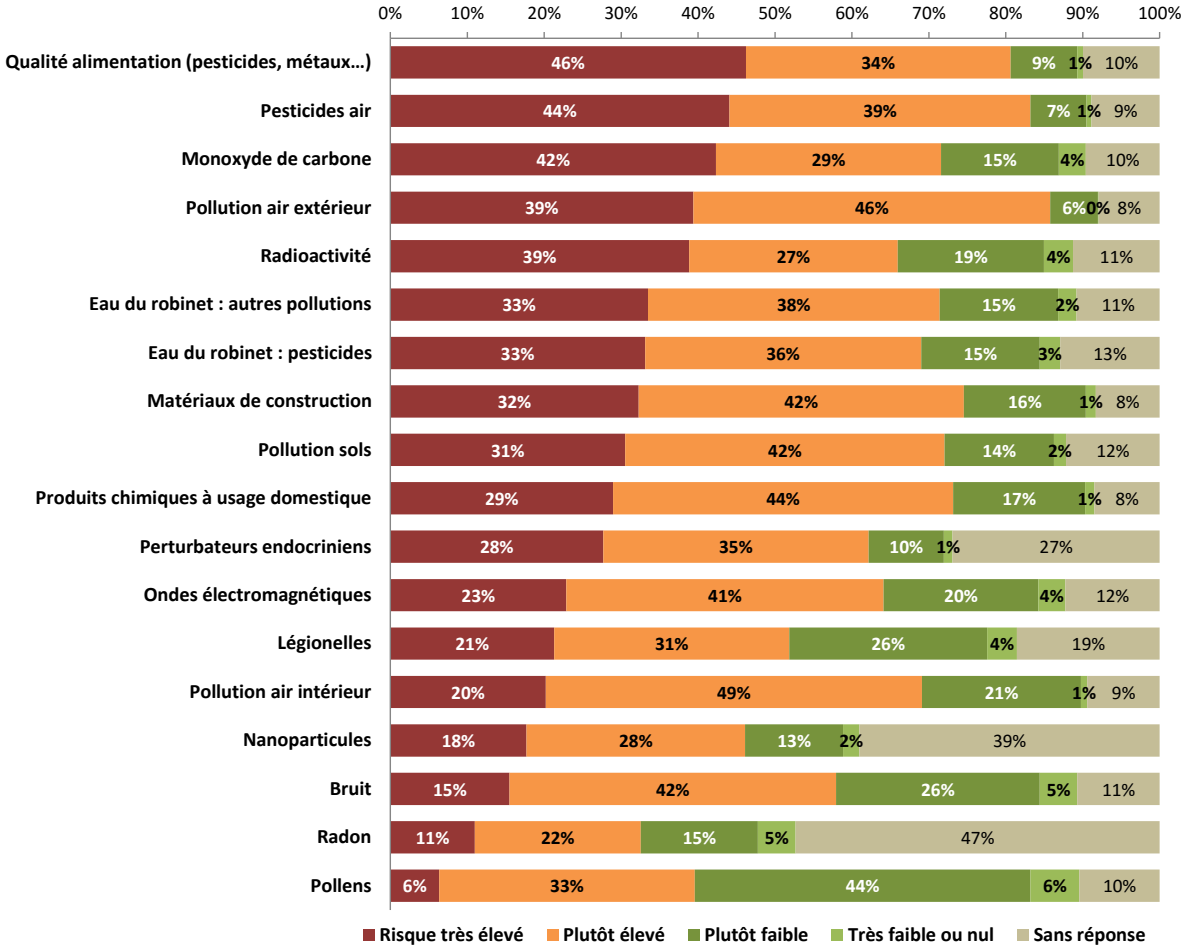

Les femmes tendent à considérer plus souvent un thème comme « très risqué » que les hommes (31 % *vs* 28 % en moyenne, toutes thématiques confondues) et ce, de façon assez systématique.

Les ruraux tendent à considérer très légèrement plus souvent un thème comme « très risqué » que les personnes résidant en unités urbaines (29 % *vs* 27 % en moyenne, toutes thématiques confondues). Les différences sont particulièrement marquées pour la pollution de l'air intérieur (24 % *vs* 16 %), les pollens (19 % *vs* 12%), le bruit (26 % *vs* 21 %) et les ondes électromagnétiques (8 % *vs* 5 %).

E. CROISEMENT ENTRE NIVEAU D'INFORMATION ET DE RISQUE

Au regard de l'ensemble de ces analyses descriptives du niveau d'information des répondants et de leur estimation du risque, et dans la perspective de priorisation de thématiques à traiter dans le cadre du débat de la CRSA, il convient de proposer une approche permettant de déterminer quelles sont celles qui se caractérisent à la fois par un faible niveau d'information déclaré et un fort niveau de risque perçu.

Ainsi, pour l'ensemble des 18 thématiques, nous avons choisi de mettre en regard les pourcentages de réponses aux modalités « plutôt mal informé(e) » et « jamais entendu parler » pour ce qui est du niveau d'information (colonne 1) et les pourcentages de réponses aux modalités « risque très élevé » et « risque plutôt élevé » pour ce qui est de l'estimation du risque (colonne 2, Figure 14).

En effectuant la somme des réponses à la colonne 1 et à la colonne 2, un total est obtenu pour chaque thématique. Cette somme a été utilisée pour classer les 18 thématiques.

Figure 14 : Priorisation des thèmes en combinant le niveau d'information des répondants et leur estimation du risque

	Plutôt mal informé(e) OU Jamais entendu parler	Risque très élevé OU Risque plutôt élevé
Qualité alimentation	75%	81%
Pollution sols	80%	72%
Pesticides air	68%	83%
Perturbateurs endocriniens	82%	62%
Pesticides eau du robinet	72%	69%
Autres pollutions eau du robinet	69%	71%
Matériaux de construction	65%	75%
Radioactivité	72%	66%
Nanoparticules	91%	46%
Ondes électromagnétiques	68%	64%
Produits chimiques à usage domestique	58%	73%
Pollution air intérieur	60%	69%
Radon	88%	33%
Légionelles	61%	52%
Pollution air extérieur	37%	69%
Bruit	48%	58%
Monoxyde de carbone	31%	72%
Pollens	44%	40%

Il convient de noter plus particulièrement les éléments suivants :

- Si l'on considère la combinaison faible niveau d'information et risque très élevé ou plutôt élevé, les trois thématiques qui ressortent en premier sont la **qualité de l'alimentation**, la **pollution des sols** et les **pesticides dans l'air** ;

- **Les pesticides** ressortent comme une thématique importante que ce soit dans la qualité de l'alimentation, dans l'air ou dans l'eau ;
- **La pollution de l'air extérieur** est la thématique pour laquelle l'on observe les plus gros écarts entre le niveau d'information, qui est très élevé, et le risque perçu. Le niveau d'information élevé des répondants est concordant avec les campagnes d'information menées notamment par l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution de l'air en Alsace (Aspa) ;
- **Les nanoparticules et le radon** sont rarement considérés comme représentant un risque pour la santé. Ceci pourrait en partie au moins s'expliquer par un très faible niveau d'information.

Pour certaines thématiques, le niveau d'information est très faible et le risque estimé variable : très élevé ou élevé pour le monoxyde de carbone, plutôt faible, voire très faible ou nul pour les pollens.

F. ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA SANTE-ENVIRONNEMENT

1. ACTEURS LES MIEUX PLACES POUR AGIR DANS LE CHAMP DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

La cinquième question était intitulée de la façon suivante : « En matière de problématiques santé-environnement, qui est selon vous le mieux placé pour agir ? » Deux réponses étaient possibles parmi 6 choix possibles. Ainsi, 70 % des répondants ont coché « les pouvoirs publics », 55 % « chacun d'entre nous », 19 % « les associations de défense de l'environnement », 18 % « les entreprises », 15 % « les agriculteurs » et seul 1 % ont coché « Autre ».

2. ACTIONS A METTRE EN PLACE EN PRIORITE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Un volume tout à fait conséquent de propositions (1 801 au total) a été émis en réponse à la question suivante : « Quelles sont selon vous les actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place en priorité ? (3 propositions maximum) ».

L'analyse qualitative de ces réponses a été faite à l'aide de l'interface IramuteQ (Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires (cf. paragraphe « Analyses » page 8), qui permet d'appréhender la richesse de contenu de ces commentaires. Une hiérarchisation des propositions qui émanent vraisemblablement d'un public averti et intéressé a ainsi été effectuée.

Dans les différentes figures présentées, la taille des mots est proportionnelle à leur fréquence d'apparition.

Cette première approche permet de regrouper l'ensemble des propositions en **3 classes distinctes** selon les proportions suivantes :

- Classe 1 : environ 4 propositions sur 10 (37 %) ;
- Classe 2 : environ 4 propositions sur 10 également (39 %) ;
- Classe 3 : environ un quart des propositions (23 %).

En premier lieu, la **classe 3 en bleu**, qui se distingue nettement des deux autres et regroupe les propositions ayant attrait principalement au champ de l'information et de la sensibilisation.

La **classe 2 en vert** rassemble les propositions relatives au domaine de la règlementation, de l'interdiction et ce majoritairement en regard de l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques.

Enfin la **classe 1 en rouge**, plus complexe en terme de thématiques abordées, puisque contrairement aux deux précédentes où se dégageaient un thème central ; ici on retrouve plusieurs champs d'action interconnectés entre eux. Il s'agit notamment des transports, des entreprises, des énergies, des déchets et de l'environnement.

Figure 15 : Description générale des classes

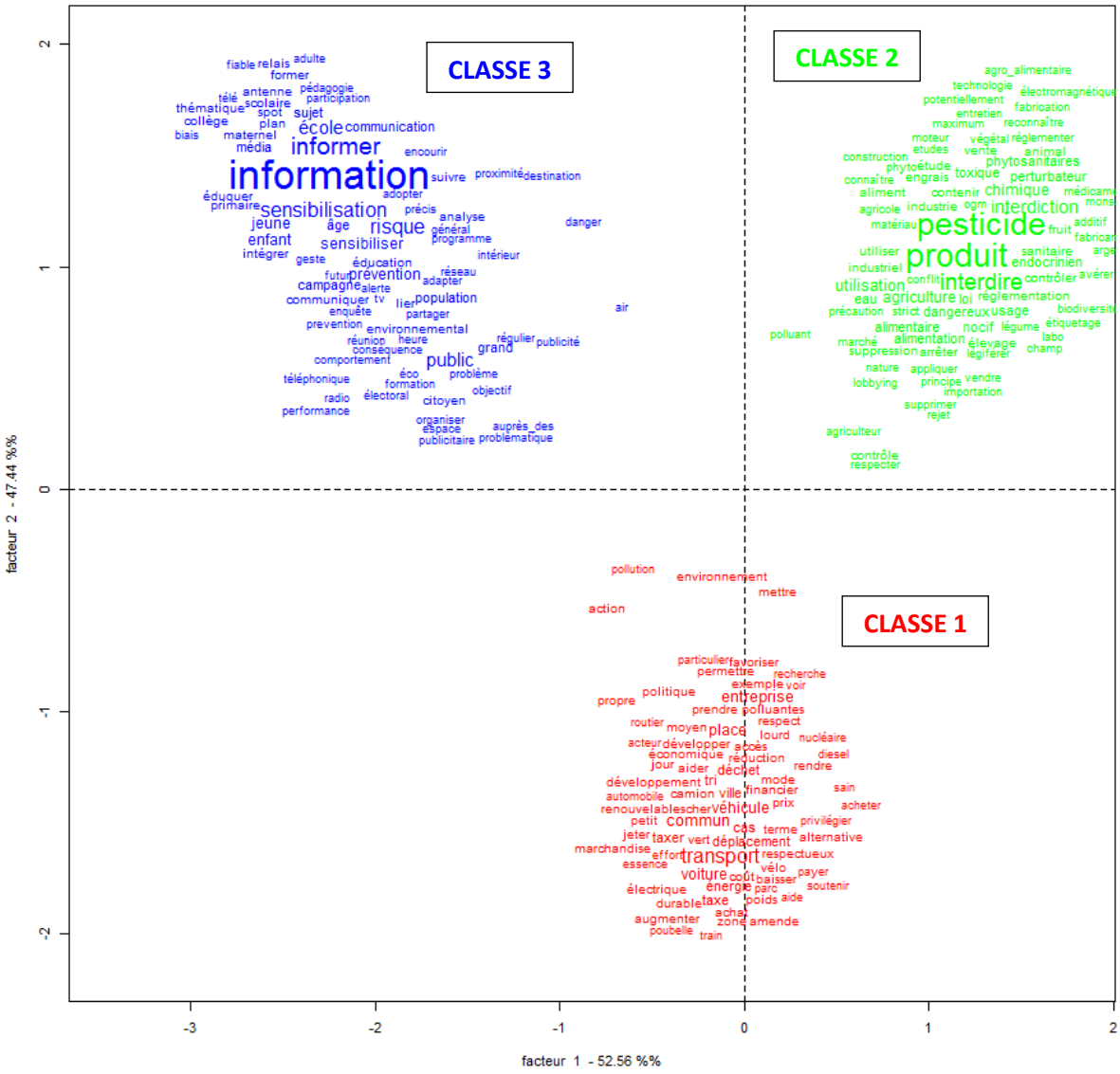

a. Classe 3 bleue : « information »

Nuage de mots de la classe 3

Ce type d'analyse fait apparaître ici nettement le thème central de cette classe qui est l'information et la sensibilisation du public sur les risques en termes de santé-environnement.

Figure 16 : Nuage de mots de classe 3

Analyse de similitudes de la classe 3

L'analyse de similitudes permet de faire ressortir tout le vocabulaire relatif à l'information employé par les répondants : la sensibilisation, la prévention, l'éducation, la formation, la pédagogie et la communication.

C'est avant tout le grand public qui est ciblé par cette information ; la population de manière générale, les citoyens. Les enfants constituent un public spécifique visé par ces propositions de sensibilisation et d'éducation.

Les thématiques, d'ordre général à aborder sur ce champ selon les répondants, sont une information sur les risques réels encourus, les dangers liés aux pollutions environnementales pour la santé. On notera la distinction de certains thèmes plus précis tels que la qualité de l'air et les antennes relais.

Les moyens proposés par les répondants pour répondre à cette demande d'information sont nombreux. Sont évoqués les médias (télévision, spots publicitaires) ou la radio dans une logique de diffusion de masse. Les sites internet et les réseaux sociaux comme outil de partage de l'information. Les réunions de proximité sont également suggérées.

Enfin, en direction du jeune public, de nombreuses propositions font état d'intégrer ce champ au programme scolaire ; de sensibiliser et d'éduquer le jeune public à ces problématiques via l'école.

Certaines propositions soulignent l'importance d'une information qui soit d'une part adaptée et accessible au grand public (vulgarisation de notions scientifiques). D'autre part, la nécessité de disposer d'une information neutre et objective ; produite par des organismes indépendants et dénués notamment d'intérêt politico-économique.

Figure 17 : Analyse de similitudes de la classe 3

Verbatim

« Campagne d'information et de sensibilisation choc sur des thématiques méconnues ; tv, cinéma pour toucher un maximum de personnes. »

« Expliquer, informer les enfants par le biais de l'école et les adultes par celui de l'entreprise, des mairies, sur les risques encourus. »

« Sensibiliser dès le plus jeune âge aux problèmes environnementaux et à l'écologie ; à l'école primaire par exemple. »

« Informer de manière plus large que localement et avec un langage grand public sur les réseaux sociaux, sur les risques engendrés par la pollution de manière générale. »

« Faire une information objective et fiable non militante, non idéologique, non électoraliste… indépendante des lobbies industriels. »

« Réunion d'information de proximité adaptée au lieu de vie de chacun. »

b. Classe 2 verte : « interdiction »

Nuage de mots de la classe 2

L'analyse de type nuage de mots met bien en évidence l'idée directrice de cette classe relative à l'interdiction de l'utilisation de pesticides et autres produits dangereux pour la santé ou l'environnement.

Figure 18 : Nuage de mots de la classe 2

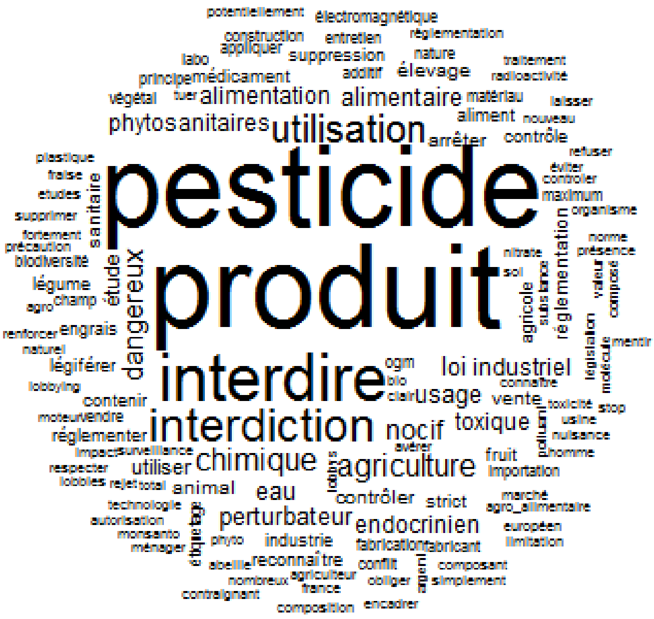

Analyse de similitudes de la classe 2

Cette analyse complémentaire illustre la déclinaison du vocabulaire de l'interdiction dans les différentes actions de cette classe : règlementation, législation, contrôle, surveillance, autorisation, limitation, suppression, etc.

Ce champ d'action vise principalement, l'utilisation des pesticides dans l'alimentation, mais également tous les produits chimiques, toxiques, considérés comme nocifs pour la santé et pour l'environnement (produits d'entretiens par exemple). À titre plus anecdotique sont cités les OGM, l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage animal et les perturbateurs endocriniens.

Les secteurs potentiellement impactés par ces actions sont ceux de l'agriculture, de l'industrie (usines), mais également le secteur de la vente avec notamment les grandes chaînes de distribution agroalimentaire.

Un certain nombre de propositions dénoncent la pression des lobbies, alors que d'autres soulignent la nécessité d'une uniformisation des normes et des pratiques dans un cadre européen, voire international notamment en matière d'utilisation de produits phytosanitaires.

Des propositions font aussi état de « solutions corollaires », tel que la nécessité de favoriser une agriculture de proximité, préférer les exploitations non industrielles, subventionner les producteurs locaux, etc.

Figure 19 : Analyse de similitudes de la classe 2

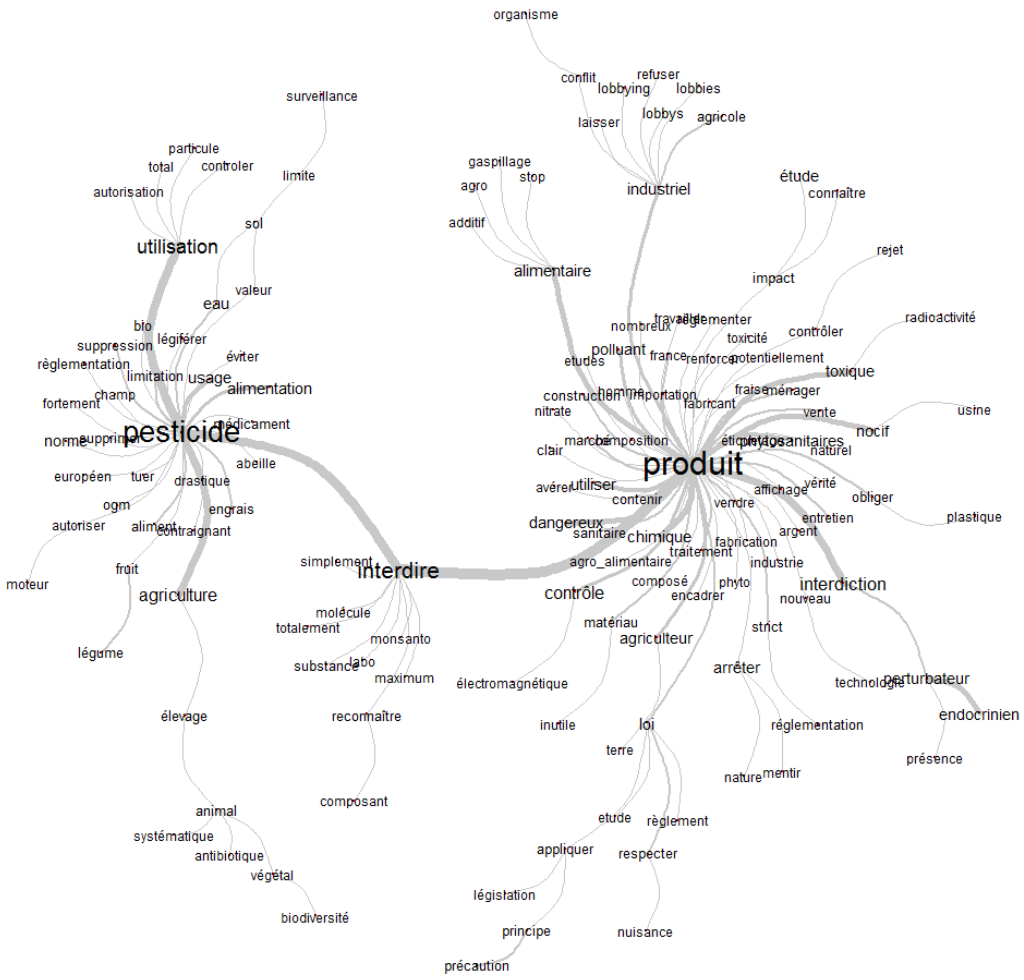

Verbatim

« Interdire pesticides et produits toxiques dans l'alimentation. »

« Sécurité alimentaire ; limitation de certains produits chimiques et engrais dans l'industrie agroalimentaire et agriculture. »

« Maîtriser l'utilisation des pesticides dans l'agriculture. »

« Interdire l'utilisation de certains produits chimiques par les industriels et les agriculteurs. »

« Interdire l'importation de denrées alimentaires traitées avec des produits phytosanitaires interdits d'utilisation en France. Soutenir les exploitants bio et non les exploitations industrielles »

« Interdire l'utilisation de médicaments dans les élevages. Revenir à une agriculture qualitative et non quantitative. »

« Interdire la vente de produits ménagers toxiques. »

« Subventionner l'agriculture de proximité. »

c. Classe 1 rouge : « transports, déchets, entreprises, énergies »

Nuage de mots de la classe 1

Le nuage de mots illustre la complexité de cette classe par rapport aux précédentes (avec plutôt une thématique dominante), puisqu'on retrouve ici plusieurs champs d'action sur le même plan tels que les transports en commun, les énergies, les entreprises, les déchets, etc.

Figure 20 : Nuage de mots de la classe 1

Analyse de similitudes de la classe 1

Les différents champs d'action sont interconnectés au sens où la thématique « déchets » par exemple est déclinée dans les différentes propositions aussi bien pour les citoyens (tri sélectif, réduction des emballages, etc.) que pour les entreprises (émissions polluantes, impact sur la qualité de l'air, des eaux, etc.).

Quels que soient les thèmes, on distingue globalement deux types de propositions ; des mesures à visée répressive (« mesures-sanctions ») et d'autres à visée plutôt incitatives ; de développement.

Le thème des transports revient fréquemment dans les propositions des répondants. Il est développé à la fois dans sa problématique citoyenne (développement des transports en commun, favoriser les énergies propres, promouvoir l'utilisation du vélo, etc.), mais également dans le cadre des entreprises (« taxe poids lourds », développement transport ferroviaire, etc.). Ces éléments sont illustrés par les verbatim cités ci-dessous.

Figure 21 : Analyse de similitudes de la classe 1

Verbatim

Mesures-sanctions

« Réduire la circulation »

« Interdire la circulation des véhicules dans les hyper centres des grandes villes et même plus petites à moyennes (zones à trafic limité) »

« Taxer les véhicules polluants »

« Limitation du transport routier »

« Mettre en place une taxe poids lourds »

Mesures incitatives

« Rendre plus attrayant les transports en commun par une baisse des tarifs et par une meilleure disponibilité géographique et horaire en ville, mais aussi en milieu rural »

« Développement du covoiturage »

« Installation de bornes de rechargement électriques »

« Développement des pistes cyclables »

« Développer le transport de marchandises par le train »

G. COMPORTEMENTS INDIVIDUELS DES ENQUETES

1. GESTES DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT REALISES ET NON REALISES

La huitième question de l'enquête était la suivante : « Vous personnellement, pour améliorer la qualité de votre environnement et de votre santé, quelles sont les mesures que vous faites systématiquement ou presque, régulièrement, rarement ou jamais ? ».

Il est intéressant pour cette question de faire ressortir ce que les personnes déclarent ne jamais faire ou faire rarement. En effet, cela peut éventuellement orienter des campagnes d'information, voire de formation.

« La pratique du covoiturage », « l'utilisation du vélo ou des transports en commun » et « la consommation de produits issus de l'agriculture biologique », « s'informer des problématiques santé-environnement » sont des comportements que les répondants ont déclaré le moins adopter : un tiers des répondants le font rarement, voire jamais (Figure 22).

À l'opposé, moins d'une personne sur dix a déclaré adopter « rarement » voire jamais les mesures ayant attrait au tri ou au recyclage, à l'aération quotidienne du logement ou encore celles visant à économiser l'eau ou l'électricité.

Figure 22 : Répartition des répondants en fonction de leurs comportements pour améliorer la qualité de leur environnement et de leur santé

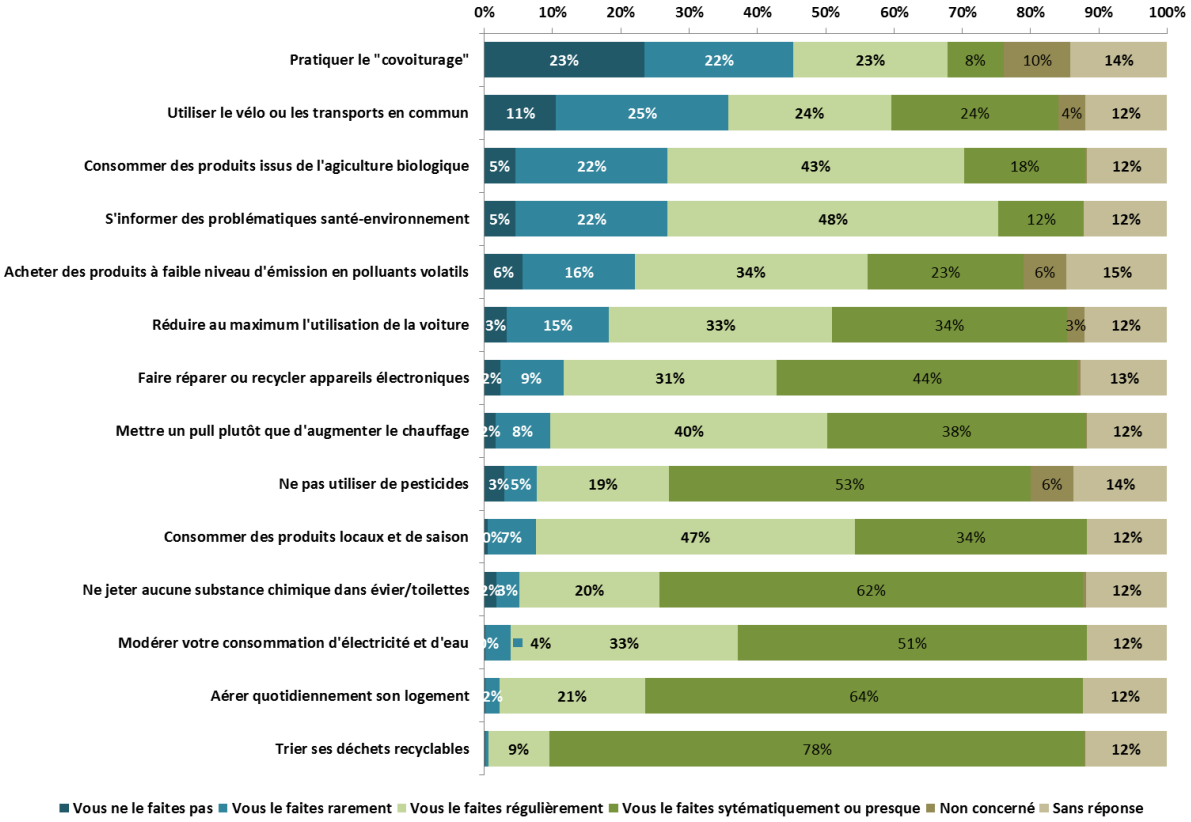

Les femmes font plus souvent « systématiquement ou presque » les différentes mesures proposées que les hommes (45 % *vs* 41 % en moyenne, toutes mesures confondues). Les différences entre femmes et hommes sont plus marquées pour ce qui concerne « la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, de produits locaux et de saison », « ne jeter aucune substance chimique

dans évier/toilettes », « mettre un pull plutôt que d'augmenter le chauffage », « aérer quotidiennement son logement ».

Les ruraux déclarent effectuer plus souvent « systématiquement ou presque » ces différents gestes que les urbains (40 % *vs* 39 %). Les différences entre ruraux et urbains sont marquées pour la pratique du covoiturage et la consommation de produits locaux et de saison.

2. FREINS

Les participants avaient la possibilité de commenter les raisons pour lesquelles ils « adoptent rarement » ou « n'adoptent pas » certaines mesures proposées à la question précédente, visant à améliorer la qualité de leur environnement. À ce titre 489 propositions ont été analysées.

a. Modes de transports alternatifs (vélo, transport en commun, covoiturage)

Une proportion importante de commentaires est regroupée autour des **freins relatifs à « l'utilisation du vélo ou des transports en commun pour se déplacer quotidiennement », à «la réduction au maximum de l'utilisation de la voiture ; surtout pour les trajets de moins d'un kilomètre » et au « partage de son véhicule et la pratique du covoiturage pour aller au travail, en cours, en sortie, etc. »**

Les commentaires relatent d'une part l'**incompatibilité des horaires** de travail (horaires décalés, de nuit) avec l'utilisation des transports en commun ou la pratique du covoiturage pour le trajet domicile-travail. D'autre part, l'habitat en milieu rural (ainsi que la localisation du lieu de travail) constitue des **zones peu, « mal » voire non desservies par un service de transports en commun** selon ces mêmes répondants.

« Le village où je vis est peu desservi par les transports en commun ; une seule ligne rallie la ville où je travaille à heures qui ne correspondent pas à mes horaires de travail. »

« J'habite à la campagne, les transports en commun sont rares et mes horaires de déplacement varient continuellement je dois m'adapter et ne peux prévoir de covoiturage. »

« Le covoiturage est impossible au regard des contraintes horaires familiales (école-travail-périscolaire). Le travail est trop loin pour utiliser le vélo et les horaires de train ne sont pas adaptés. »

La distance entre le domicile et le lieu de travail « trop importante » est souvent décrite comme un frein à l'utilisation du vélo, notamment pour les personnes vivant à la campagne, souvent à plus d'une vingtaine de kilomètres de leur lieu de travail.

« Milieu rural sans transport en commun, distance trop longue à vélo. Mon travail ne me permet pas de mettre en place des covoiturages réguliers. »

Certains ne manquent pas de rappeler que la **voiture constitue pour eux un réel « outil de travail »** et qu'ils l'utilisent à titre professionnel pour un certain nombre de déplacements pendant la journée.

« Mes modalités de travail impliquent l'utilisation de ma voiture à titre professionnel toute la journée. La localisation de mon habitat semi-rural et ma famille (enfants en bas âge) rendent compliqué l'usage des transports en commun. »

De plus, l'utilisation de sa voiture personnelle est considérée comme le moyen le plus opérant pour répondre aux **obligations familiales, commodités et contraintes personnelles**. En effet, beaucoup de répondants précisent qu'ils ne réalisent pas un « trajet unique » et détaillent la combinaison de leurs différents trajets au sein d'une même journée ; dépôt d'enfants à l'école, travail, courses à la sortie,

etc., et la difficulté surajoutée quand les enfants sont en bas âge (en regard des transports en commun notamment).

« Pas de transport en commun, ni de covoiturage compatibles avec mes horaires de travail et voiture nécessaire pour faire les courses et chercher les enfants à l'école. »

À propos du fait de « ne surtout pas utiliser la voiture pour les trajets de moins d'un kilomètre », certains répondants ne manquent pas de rappeler qu'en **milieu rural** l'accès aux différents services est souvent « éloigné » et les transports en commun « sporadiques »…

« Lorsqu'on habite à la campagne, aucun trajet ne mesure moins d'un kilomètre, les transports en commun sont inexistants et le covoiturage impossible. »

Les répondants soulignent que l'utilisation des modes de transports alternatifs est compliquée par rapport à leur voiture personnelle. Ils jugent les modes de transports alternatifs **trop contraignants et peu pratiques**. La notion de **« perte de temps »** est souvent évoquée au travers de tentatives d'adoption par exemple des transports en commun, abandonnée rapidement lorsqu'on s'aperçoit que le temps de trajet se rallonge considérablement.

« Plusieurs tentatives de covoiturage via blablacar et avec des collègues de travail, mais le lieu et les horaires ne collent que très rarement. Les transports en commun me doublent le temps de trajet de1H30, je passe à 3H par jour ; tenté 2 semaines, non merci ! »

« Transport en commun pour me rendre au travail doublerai mon temps de trajet quotidien. »

« Je vis en milieu rural où les transports en commun sont moins efficaces. Ceci dit j'ai tenté le bus avec 45 min de trajets en plus par jour, j'ai abandonné. »

Les contraintes horaires, la gestion du temps et la **nécessité d'organisation, et d'anticipation** sont autant d'arguments expliquant la préférence pour sa voiture personnelle plutôt que de privilégier des transports alternatifs comme le vélo, les transports en commun ou le covoiturage.

« Principe de réalité, gain de temps non compensé par ces modes de transport, organisation personnelle et familiale incompatible. »

« Confort personnel et manque de temps »

Plus spécifiquement, concernant l'utilisation du vélo pour ses trajets quotidiens, les répondants évoquent non seulement le « manque de temps », mais également **« le manque de sécurité ressenti »** par certains à l'égard du partage parfois difficile de la voie urbaine entre autos et vélos ou le manque de pistes cyclables notamment en milieu rural ou simplement le **« confort personnel » et la « flemmardise ».**

« Manque de temps pour prendre le vélo le matin. »

« C'est aussi pour des questions de sécurité que je ne fais pas mes courses en vélo ; partage de la voie urbaine difficile entre autos et vélos, je fais partie des seniors. »

L'argument de la sécurité est également repris à propos des freins relatifs au partage de véhicule avec les **problèmes d'assurance** en cas de sinistre notamment. Le covoiturage est parfois vécu par certains répondants comme un **manque de liberté dans leurs déplacements** et la nécessité d'une anticipation, d'une organisation là encore incompatible avec les contraintes horaires familiales.

« Partager son véhicule reste encore difficile et exige de l'anticipation et l'organisation et cela n'est pas encore un réflexe pour moi. »

« L'auto partage est complexe et ne me permet pas une liberté de déplacement que m'impose mon travail. »

« Je ne partage pas ma voiture pour des raisons de sécurité et de réparations futures. »

« Problème d'assurance en cas de sinistre »

Des **personnes retraitées ou non actives** en profitent pour nous rappeler qu'elles ne sont pas concernées par la réalisation de trajets quotidiens réguliers (travail).

« N'étant pas active, je n'ai pas de déplacement récurrent pour lequel je me serais organisée et habituée en ce sens. »

« Je suis retraité et n'ai pas de trajets programmés. »

b. « S'informer des problématiques de santé environnementales »

Les répondants disent ne pas s'informer des problématiques de santé environnementales (articles, sites internet, réunions d'information, etc.) essentiellement par **« manque de temps »,** parce qu'ils **« ne savent pas où chercher cette information »**, qu'ils « se contentent de ce que les médias disent, écrivent, dessus » ou encore parce qu'ils « se considèrent comme déjà suffisamment informés ».

« Je ne m'informe pas assez souvent par manque de temps. »

« Je prends les infos qui me viennent ou celles sur lesquelles je tombe, mais je ne vais pas aller les chercher. »

« Il est difficile de trouver le temps nécessaire pour obtenir une bonne information en la matière. »

c. « Lorsqu'il fait froid mettre un pull supplémentaire plutôt que d'allumer ou augmenter le chauffage »

Quelques commentaires détaillent ce qui empêche les répondants de « mettre un pull supplémentaire plutôt que d'allumer ou augmenter le chauffage », à savoir le **caractère « inconfortable » ou le « risque d'être malade »**.

« Je ne veux pas avoir froid chez moi, mettre un deuxième pull ne sert à rien si la pièce est à 18 degrés, il fait froid et je ne veux pas être malade. »

« Lorsqu'il fait froid, je mets le chauffage, car avec trop de pulls sur soi on ne peut plus bouger. »

« Je monte le chauffage, car je suis très frileuse, j'ai déjà deux pulls en octobre et je me vois mal en ajouter un troisième. »

d. Achats éco-responsables

Les commentaires regroupés ici développent principalement les **freins à l'achat** de produits respectueux de l'environnement ; les **produits issus de l'agriculture biologique, des produits locaux et de saison (circuits courts) ou les produits de construction et décoration à faible niveau d'émission en polluants volatils.**

Le premier argument est le **coût de ces « produits écologiques »** qu'ils s'agissent des produits issus de l'agriculture biologique, des produits locaux ou des produits de construction, de décoration à faible niveau d'émission en composés organiques volatils (COV).

D'autre part, de nombreux doutes et une certaine méfiance sont exprimés par les répondants vis-à-vis du **label « Agriculture biologique ».** En effet, une partie des répondants qui s'interrogent sur la **fiabilité de cette appellation**, ne sont pas convaincus de la plus-value des produits en termes de qualité, et s'interrogent sur « le champ du voisin ; est-il également en agriculture biologique ? ». Certains vont même jusqu'à dénoncer un « marketing de l'écologie ». En somme, ils « n'ont pas confiance » et préfèrent se tourner vers des produits issus de l'agriculture raisonnée.

« Les produits dits biologiques sont trop chers et je me méfie de cette appellation. »

« Je ne vois pas l'intérêt d'acheter des produits bio, alors qu'ils sont cultivés à côté des champs traités par pesticides. »

« Les produits bio sont plus chers et je ne suis pas convaincu de la plus-value en terme de qualité ; les produits se déplacent dans les sols et dans les airs et peuvent donc venir contaminer des produits dits bio. »

« Les produits bio et écologiques sont toujours plus chers que les autres, le pouvoir d'achat n'est pas extensible. »

« Le prix des produits biologiques et de certains produits locaux. »

Les commentaires font également état du **manque d'information** sur l'étiquetage et du **manque de choix pour les produits de construction et de décoration à faible niveau d'émission en composés organiques volatils** (revêtements de sols, isolants, peintures, vernis, colles, adhésifs, etc.). Certains avouent ne pas avoir connaissance de cette problématique (« manque d'information à ce sujet ») et donc de ne pas y prêter attention. D'autres rappelleront qu'il est « parfois difficile de faire autrement » (peinture gylcéro par exemple qui tient mieux que l'acrylique sur certains supports).

« Pour l'achat de produits à faible niveau d'émission en COV, il y a peu d'informations sur l'étiquetage. »

« Les produits de construction ou peintures écolos sont également plus chers. »

« Certains produits sont coûteux et non efficaces de toute manière. »

e. « Ne jeter aucune substance chimique dans votre évier ou vos toilettes »

Quelques commentaires évoquent la problématique de ne jeter aucune substance chimique dans l'évier ou les toilettes tels que la peinture, le vernis, les insecticides ou les médicaments :

« Il n'est pas toujours facile de savoir où jeter certains produits de peinture, décoration murale et l'accessibilité à ces déchetteries est souvent compliquée. »

« On peut difficilement éviter de jeter des polluants dans l'évier en nettoyant ses ustensiles, les gros volumes par contre sont récupérés pour dépôt en déchetterie. »

« Il m'arrive de jeter des produits chimiques de nettoyage ménager via le tout à l'égout. »

f. « Faire réparer ou recycler vos appareils ménagers, déchets électroniques, piles, etc. »

Enfin concernant « la réparation de ses appareils ménagers, déchets électroniques, piles, etc. », les répondants insistent sur le fait qu'il est **plus aisé aujourd'hui, d'acheter du neuf que de faire réparer** (« plus personne ne sait réparer ! »). Beaucoup évoquent « la société de consommation », les « durées de vie des appareils programmées de plus en plus courtes ».

À propos du recyclage de ces mêmes appareils, c'est **l'accessibilité aux déchetteries** qualifiée de « compliquée », qui est considérée comme un obstacle (« déchetteries particulièrement

réglementées, ne facilitant pas la tâche »). Certains répondants admettent ne pas savoir où recycler leurs appareils électroménagers hors d'usage ; manque d'information.

« Il est parfois plus cher de faire réparer que de racheter du neuf ; aberration certes, mais c'est la réalité. »

« On ne sait pas où on peut recycler ses appareils électroménagers. »

« Faire réparer ses appareils ménagers est souvent impossible ; c'est le problème de notre société qui incite à consommer toujours plus. »

g. « Aérer quotidiennement son logement »

Les raisons limitant « l'aération quotidienne de son logement (en dehors des heures de pic de pollution)» sont le **manque de temps** le matin, la non-présence au domicile en dehors des heures de pic de pollution (horaires professionnels), la présence d'enfants ou encore l'**existence d'une VMC** double flux permettant d'assurer l'aération du logement.

« J'ai une VMC simple flux chez moi, j'avoue que le matin je n'ai pas le temps d'aérer et le soir il fait trop froid. »

« Aérer mon logement, c'est la ventilation double flux qui s'en charge en hiver. »

3. AUTRES COMPORTEMENTS DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Enfin les répondants pouvaient indiquer d'autres mesures (non identifiées dans le tableau précédent) qu'ils prennent pour améliorer la qualité de leur environnement et de leur santé ; 264 propositions ont été analysées dans ce cadre.

a. Alimentation, sport et médecines alternatives

Qualité de l'alimentation

Les premières mesures décrites par les répondants concernent la qualité de l'alimentation. En effet ces derniers décrivent l'importance de « se nourrir correctement », de « faire attention à son alimentation », d'avoir « une alimentation diversifiée et modérée ».

« On mange de tout un peu et un peu de tout. Au-delà du jeu de mots la diversité de l'alimentation et la modération sont des gages importants à notre sens de bonne santé. »

Il s'agit pour la plupart de **consommer des produits frais**, « jamais de surgelés », de ne pas acheter de préparations industrielles, mais de privilégier l'achat de produits simples à cuisiner et préparer soi-même. Certains détailleront leur consommation importante de fruits et de légumes frais, pendant que d'autres évoqueront leur consommation réduite de viande et de poisson, voire l'adoption du « végétarisme ».

« J'achète des produits simples, je cuisine et n'achète aucun produit surgelé. »

« Pas d'achat de plats préparés »

Enfin la qualité de l'alimentation passe aussi pour certains par l'**achat de produits de saison ou encore les achats en coopérative agricole locale**, dans des commerces de proximité.

« Cuisiner des produits frais de saison »

L'**entretien d'un jardin** (location d'un jardin familial, partagé ou jardin privé) est fréquemment cité en lien avec la production d'une « nourriture saine ». Il est question de la satisfaction de cultiver soi-même ses légumes et fruits, de respecter une certaine **saisonnalité** et consommer des produits issus du **« potager biologique familial ».**

L'entretien du jardin, respectueux de l'environnement, se fait « sans traitements chimiques » (pas de désherbant chimique notamment) avec même pour certain une attention portée « au choix des graines, des fleurs pour les abeilles et les oiseaux ».

« Je produis une part de ma nourriture dans mon jardin partagé. »

« Location d'un jardin familial pour la culture de produits frais de saison. »

« Petit jardin en été ; tomate et concombre »

Pratique d'une activité sportive

Ensuite les répondants disent pratiquer une activité physique et sportive, et ce de manière quasi quotidienne ou tout du moins « dès que possible ». Beaucoup évoquent « la marche » en guise d'activité et certains parlent « d'oxygénation en forêt ».

« Faire de l'activité physique et du sport tous les jours »

« Marcher régulièrement chaque jour »

« Je bouge, je fais du sport »

« Oxygénation en forêt »

Recours aux médecines alternatives

Enfin, les répondants décrivent avoir une préférence pour les médecines plutôt alternatives, dites « parallèles » ou « douces » pour se soigner. En effet ils expriment le souhait de **« se soigner de manière naturelle dans la mesure du possible »** en précisant le caractère « préventif » de la démarche. Les approches citées par les répondants sont variées ; homéopathie, plantes, acupuncture, magnétisme, etc. La problématique des « lobbies pharmaceutiques » est à nouveau évoquée à cette occasion.

« En cas de problèmes de santé, utiliser de préférence l'homéopathie, les plantes. »

« Je me soigne en préventif, j'utilise l'homéopathie. »

« Je prends ma santé en main en me soignant de manière naturelle dans la mesure du possible. »

b. Recyclage des déchets et consommation éco-responsable

Ensuite les commentaires abordent massivement la question des déchets et notamment la notion du **compostage des déchets organiques**. En effet, de nombreux répondants disent pratiquer le compostage pour « recycler ses déchets alimentaires », « limiter les déchets ménagers » et utiliser le compost obtenu pour le jardin. Le recours au « compost de quartier » témoigne de la possibilité d'adopter cette mesure même en milieu urbain. Certains combinent même cette activité de compostage avec un élevage de poules.

« Compost avec les déchets végétaux, pelures fruits, légumes, etc. »

« Compostage pour limiter les déchets ménagers. »

« Utilisation de compost issu des déchets alimentaires pour le jardin. »

En dehors des déchets verts (recyclage via le compostage), les autres déchets font également l'objet de **procédure tri systématique et de recyclage** (plastique, papier, carton, bouchons en liège et capsules métalliques).

« Tri systématique des déchets »

« Ramener les médicaments périmés en pharmacie »

De manière plus anecdotique, la participation à des activités associatives de protection de l'environnement est évoquée comme « le nettoyage de printemps » (ramassage de détritus abandonnés) par exemple. À cet égard, quelques-uns indiquent « que tous les déchets sont bien mis dans une poubelle »…

« Je ne jette jamais de papiers ou de déchets par terre. »

Est par ailleurs mise en avant la nécessité de **limiter sa production de déchets à la source ; autrement dit dès l'achat** en évitant l'achat de produits sur emballés, en limitant les sachets en plastique ou encore en privilégiant l'emploi de contenants réutilisables par exemple.

« Refuser au maximum les sachets, même en papier, à la boulangerie, au marché, etc. préférer les produits avec peu d'emballage, l'épicerie en vrac. »

« Limiter le nombre de déchets produits en favorisant les produits avec un faible emballage. »

« Nos achats sont autant que possible éco responsables, c'est-à-dire locaux et si possible bio et recyclables en renonçant ou limitant certains produits de consommation plastique. »

« J'essaie de réduire au maximum mes déchets ; j'essaie d'acheter autant que cela est possible des contenants en verre. »

« Limitation des emballages dès l'achat, utilisation de sacs en tissu réutilisables pour les fruits et les légumes, j'amène mon contenant chez le boucher, j'essaie de pratiquer le zéro déchet et cela commence par la manière dont je fais mes courses. »

« Limiter autant que faire se peut l'utilisation de sachets en plastique en recyclant ce que j'ai et en réutilisant des sachets en papier kraft, en faisant les courses au marché par exemple. »

La « société de consommation » est mise en exergue face à cette problématique de surproduction de déchets et les mesures développées en regard illustrent la volonté de **lutter contre une certaine forme de « gaspillage »** (alimentaire ou autre).

« Je bataille à la maison pour que mes enfants trient et pour qu'ils sortent d'une pensée de consommation qui vise à jeter ce qui nous plaît plus, à être toujours à la mode. »

« J'utilise les enveloppes et le verso des courriers comme papier brouillon. »

« Garder jusqu'à l'usure la plupart des mobiliers, équipements et vêtements plutôt que de les remplacer par effet de mode. »

Il s'agit avant tout de **« trouver une seconde vie aux objets avant de les jeter ».** Nombreux évoquent le troc, la revente ou les dons auprès d'œuvres caritatives (Emmaüs, Croix-Rouge, etc.)

« Je ne jette pas à la déchetterie, mais je donne à Emmaüs et à la Croix-Rouge. »

De plus, les répondants sont plusieurs à revendiquer **« l'achat de produits de seconde main »** (biens d'occasion), ainsi que **la location, le partage d'objets** dans une logique de consommation plus responsable vis-à-vis de l'environnement.

« Le partage de produits de loisirs (canoë, matériel nautique), le troc et le don de vêtements, maroquinerie, etc. »

« Je n'achète aucun produit neuf ; le marché de l'occasion regorge de tout ; on est en surproduction massive depuis longtemps. »

c. Consommation d'eau et d'énergie

Un certain nombre de propositions relatent les mesures adoptées visant à **modérer sa consommation d'eau**.

On y trouve principalement la **récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage** du jardin.

« Récupérateur d'eau de pluie pour arroser le jardin »

« Récupération d'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes »

La consommation d'eau à usage domestique fait également l'objet de **mesures d'économie** comme l'installation d'une douche plutôt que d'une baignoire ou encore de système de récupération des eaux pour les WC.

« Suppression de la baignoire remplacée par une douche, programmateur de chauffage pour fonctionnement uniquement durant le temps de présence des membres de la famille. »

Mais les répondants préconisent également **« d'éviter l'achat d'eau en bouteille plastique »** et de privilégier la consommation de l'eau du robinet, filtrée ou non, toujours dans une logique de réduction de la production de déchets.

« Boire l'eau du robinet et éviter d'acheter des bouteilles d'eau en plastique. »

« J'essaie de limiter les emballages ; en déplacement j'ai une gourde que je remplis au lieu d'acheter une bouteille d'eau, d'ailleurs je n'achète pas d'eau en bouteille, j'évite les emballages individuels. »

D'autres mesures relatives à une **consommation d'énergie autour de l'habitat respectueuse de l'environnement** sont développées. En effet, plusieurs répondants disposent d'un mode de chauffage au bois (« poêle à bois »), de panneaux solaires pour leur production d'eau chaude ou privilégient les ampoules basses consommations pour s'éclairer.

D'autres précisent la nécessité d'une bonne isolation thermique de la maison (triple vitrage) avec des matériaux naturels (laine de bois, chanvre) et la mise en place d'un système d'aération optimisé comme la VMC double flux.

«Nous avons utilisé la laine de bois pour isoler la maison et VMC double flux pour aérer la maison en permanence. »

« Je privilégie les ampoules à basse consommation comme les led. »

« Utilisation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire, chauffage au bois, remplacement d'un véhicule diesel par un véhicule essence. »

Le thème des énergies ne peut être abordé sans quelques références au choix « d'un véhicule essence plutôt que diesel » ou l'acquisition d'une voiture électrique, ainsi que le fait de ne disposer que d'un seul véhicule par foyer.

d. Utilisation de produits écologiques et locaux

Un dernier groupe de commentaires ont surtout trait à **l'emploi de « produits écologiques »** pour l'entretien de la maison, l'hygiène corporelle ou encore la décoration.

Une première mesure selon certains répondants est déjà de « limiter l'utilisation en nombre » de tous ces produits (ménagers et cosmétiques), ne pas utiliser de produits adoucissants pour le linge par exemple ou pratiquer la technique du nettoyage à la vapeur.

« Utiliser très peu de produits de ménage ; l'eau étant suffisante pour dissoudre une grande partie des souillures. »

Les plus représentés en nombre dans cette catégorie sont les **produits pour l'entretien de la maison** qu'on choisira **« écologiques, biodégradables et naturels »** de type ; vinaigre blanc, bicarbonate de soude, citron, pierre blanche, etc.

« Utilisation de produits ménagers écologiques ; vinaigre blanc, bicarbonate de soude, produits d'entretien bio. »

« Utiliser des produits naturels vinaigre, citron au lieu de produits chimiques de nettoyage pour la maison. »

« Je fais moi-même mes produits cosmétiques, ménagers et de construction avec des produits naturels. »

Les autres produits faisant l'objet de mesures pour améliorer la qualité de son environnement et de sa santé sont les **produits d'hygiène et cosmétiques** qu'on préférera là aussi « biodégradables ou biologiques » pour certains.

« Produits cosmétiques bio ou écologiques biodégradables »

« Acheter des produits d'hygiène corporelle et cosmétiques labélisés bio »

Les **matériaux de construction et de décoration** sont évoqués de manière plus anecdotique (peintures à l'eau ou artisanale à la chaux, tapisserie en papier), mais répondent dans ces cas précis à la même démarche de « développement durable ».

Enfin d'autres ne manquent pas de souligner l'importance de **prendre part aux initiatives locales** en achetant leurs produits chez des producteurs locaux par exemple.

« Fréquenter le marché local, acheter chez les producteurs locaux pour soutenir l'agriculture locale. »

« Acheter de produits alimentaires français et vérifier la composition. »

V. CONCLUSION

La forte participation à cette enquête, ainsi que le souhait de près de 700 répondants d'être informés des résultats et de la tenue du débat public organisé par la CRSA d'Alsace, témoignent d'un intérêt certain du public alsacien pour le sujet de la santé-environnement.

L'ensemble des résultats présentés au fil de ce document appuie le choix des thèmes qui se verront abordés lors du débat public du 16 avril 2016, à savoir la pollution de l'air extérieur et intérieur d'une part et la qualité de l'alimentation d'autre part.

Par ailleurs, la présence de pesticides apparaît comme une préoccupation prépondérante lorsque l'on évoque ces thématiques.

On relèvera également la richesse des propositions d'actions à mettre en place par les pouvoirs publics. Dans ce cadre, les répondants expriment en particulier une attente, commune à l'ensemble des problématiques développées, qui est celle d'un accès à une information fiable, compréhensible et impartiale dans le champ de la santé environnementale.

Les commentaires libres rédigés par les répondants dans le cadre de cette enquête feront l'objet d'une analyse qualitative approfondie susceptible de constituer un socle particulièrement intéressant à la réflexion à mener en amont de la réalisation du futur Plan Régional de Santé-Environnement 3 (PRSE 3).

Enfin, cette enquête montre qu'un certain nombre de gestes éco-citoyens sont très largement adoptés par un public sensibilisé à la question environnementale. En revanche, il apparaît que même au sein de ce public il reste de nombreux freins à l'adoption d'autres mesures (réduction de l'utilisation de la voiture, consommation de produits issus de l'agriculture biologique, etc.) qui témoignent de l'existence de réelles marges de progrès en matière de préservation de l'environnement et de la santé dans la région.

VI. ANNEXE : QUESTIONNAIRE

1. **Sur une échelle de 0 à 10, quelle est à votre avis l'importance du lien entre santé et environnement ? (0 signifiant une absence de lien, 10 un lien très élevé)**

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10 ☐

Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser votre réponse :

……
……

COMMENTAIRE :

Les répondants ne pourront pas voir à ce stade la suite du questionnaire ni revenir ultérieurement à cette question

2. **Chacun peut se sentir plus ou moins sensible aux problèmes d'environnement. Sur une échelle de sensibilité à l'environnement allant de 0 à 10, comment, vous personnellement, vous classeriez-vous ? (0 signifiant que vous n'êtes <u>pas du tout sensible</u> à l'environnement, 10 que vous êtes <u>très sensible</u> à l'environnement)**

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10 ☐

Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser votre réponse :

……
……

COMMENTAIRE :

Les répondants ne pourront pas voir à ce stade la suite du questionnaire ni revenir ultérieurement à cette question

3. **Par rapport aux thèmes suivants et leurs éventuels effets sur la santé, avez-vous le sentiment d'être plutôt bien informé(e), plutôt mal informé(e), vous n'en avez jamais entendu parler ?**

	Plutôt bien informé(e)	**Plutôt mal informé(e)**	**Jamais entendu parler**	**Sans réponse**
La pollution de l'air extérieur (particules, dioxyde d'azote, ozone, etc.)	☐	☐	☐	☐
Les pesticides (produits phytosanitaires) dans l'air	☐	☐	☐	☐
Les pollens	☐	☐	☐	☐
La pollution de l'air intérieur (habitations, écoles, bureaux, etc.)	☐	☐	☐	☐
Les produits chimiques à usage domestique (produits ménagers, de bricolage, de jardinage, etc.)	☐	☐	☐	☐
Les matériaux de construction (amiante, laine de verre, laine de roche, PVC des fenêtres et des sols, etc.)	☐	☐	☐	☐
Le monoxyde de carbone	☐	☐	☐	☐
Le radon dans les habitations	☐	☐	☐	☐
Le bruit (trafic, musiques amplifiées, etc.)	☐	☐	☐	☐
Les légionelles	☐	☐	☐	☐
Les pesticides dans l'eau du robinet	☐	☐	☐	☐
D'autres pollutions de l'eau du robinet (nitrates, métaux lourds, bactéries et autres micro-organismes, etc.)	☐	☐	☐	☐
La qualité de l'alimentation (présence de pesticides, de métaux lourds, de contaminants chimiques, etc.)	☐	☐	☐	☐
La pollution des sols	☐	☐	☐	☐
Les ondes électromagnétiques (téléphones portables, antennes relais, WiFi, lignes à haute tension, etc.)	☐	☐	☐	☐
La radioactivité	☐	☐	☐	☐
Les nanoparticules	☐	☐	☐	☐
Les perturbateurs endocriniens	☐	☐	☐	☐

Y a-t-il d'autres sujets en lien avec la santé et l'environnement sur lesquels vous estimez être plutôt mal informé(e) ?

☐ Oui
☐ Non
☐ Sans réponse

Si oui, pourriez-vous préciser lesquels (3 propositions au maximum) :

1 : .....

2 : .....

3 : .....

4. **Diriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque très élevé, plutôt élevé, plutôt faible ou très faible / nul pour votre santé et celle de votre entourage :**

	Un risque très élevé	Plutôt élevé	Plutôt faible	Très faible ou nul	Sans réponse
Même liste que dans la question 3					

5. **En matière de problématiques santé-environnement, qui selon vous est le mieux placé pour agir ? (deux réponses possibles)**

☐ Les pouvoirs publics
☐ Les entreprises
☐ Les agriculteurs
☐ Les associations de défense de l'environnement
☐ Chacun d'entre nous
☐ Autre, précisez :

6. **Selon vous, les pouvoirs publics sont-ils suffisamment actifs sur le champ de la santé-environnement ?**

☐ Oui
☐ Non
☐ Sans réponse

7. **Quelles sont selon vous les actions que les pouvoirs publics devraient mettre en place en priorité (3 exemples maximum) :**

1 : .....

2 : .....

3 : .....

8. **Vous personnellement, pour améliorer la qualité de votre environnement et de votre santé, quelles sont les mesures que vous faites systématiquement ou presque, régulièrement, rarement ou jamais :**

	Vous le faites systémati-quement ou presque	Vous le faites régulièrement	Vous le faites rarement	Vous ne le faites pas	Non concerné
S'informer des problématiques de santé environnementale (articles, sites internet, réunions d'information, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
Consommer des produits locaux et de saison (circuits courts)	☐	☐	☐	☐	☐
Consommer des produits issus de l'agriculture biologique	☐	☐	☐	☐	☐
Ne pas utiliser de pesticides (pour votre jardin, vos plantes de balcon ou de fenêtre…)	☐	☐	☐	☐	☐
Acheter (lorsque vous en avez besoin) des produits de construction et de décoration à faible niveau d'émission en polluants volatiles (revêtements de sols, isolants, peintures, vernis, colles, adhésifs) 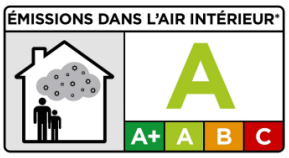	☐	☐	☐	☐	☐
Lorsqu'il fait froid, mettre un pull supplémentaire plutôt que d'allumer ou augmenter le chauffage	☐	☐	☐	☐	☐
Modérer votre consommation d'électricité et d'eau (éteindre systématiquement les lumières des pièces, ne pas laisser les appareils électriques en veille, éviter de faire couler l'eau inutilement, privilégier des douches courtes, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
Ne jeter aucune substance chimique dans votre évier ou vos toilettes (peinture, vernis, insecticides ou médicaments)	☐	☐	☐	☐	☐
Faire réparer ou recycler vos appareils ménagers, déchets électroniques, piles…	☐	☐	☐	☐	☐
Aérer quotidiennement votre logement (en dehors des heures de pic de pollution)	☐	☐	☐	☐	☐
Utiliser le vélo ou les transports en commun pour me déplacer quotidiennement	☐	☐	☐	☐	☐
Réduire au maximum l'utilisation de la voiture et ne surtout pas l'utiliser pour des	☐	☐	☐	☐	☐

trajets de moins d'un kilomètre					
Partager votre véhicule et pratiquer le « covoiturage » pour aller au travail, en cours, en sortie …	☐	☐	☐	☐	☐
Trier ses déchets recyclables dans les conteneurs adaptés (papier, carton, verre)	☐	☐	☐	☐	☐

Si vous avez coché « Vous le faites rarement » ou « Vous ne le faites pas » pour un ou plusieurs des items proposés ci-dessus, pouvez-vous préciser ce qui vous empêche d'agir en ce sens ?

……
……
……..

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous indiquer ici d'autres mesures que vous prenez pour améliorer la qualité de votre environnement et de votre santé.

……
……
……..

9. Vous êtes …

☐ Un homme
☐ Une femme
☐ Sans réponse

10. Quel est votre âge :

☐ Moins de 18 ans
☐ 18-24 ans
☐ 25-44 ans
☐ 45-64 ans
☐ 65-74 ans
☐ 75 ans ou plus
☐ Sans réponse

11. Où êtes-vous domicilié(e) ?

☐ Hors Alsace
☐ Dans le Bas-Rhin ➔ ➔ ➔ Quelle est votre commune de domicile :
☐ Dans le Haut-Rhin ➔ ➔ ➔ Quelle est votre commune de domicile :
☐ Sans réponse

12. Quelle est votre situation actuelle :

- ☐ Étudiant / élève / en formation
- ☐ Homme / femme au foyer
- ☐ En activité professionnelle
- ☐ Au chômage / en recherche d'emploi
- ☐ Retraité
- ☐ Autre
- ☐ Sans réponse

13. Quelle est votre profession (ou votre dernière profession) :

- ☐ Pas de profession, sans activité professionnelle
- ☐ Ouvrier
- ☐ Agriculteur exploitant
- ☐ Artisan, commerçant ou chef d'entreprise
- ☐ Cadre, profession intellectuelle supérieure[2]
- ☐ Profession intermédiaire[3]
- ☐ Employé
- ☐ Autre
- ☐ Sans réponse

14. Avez-vous un engagement associatif ou politique en lien avec la santé et l'environnement

☐ Oui
☐ Non
☐ Ne se prononce pas
☐ Sans réponse

15. Travaillez-vous (ou avez-vous travaillé) dans le secteur de la santé ou dans le secteur de l'environnement ?

- Santé : ☐ oui ☐non ☐ ne se prononce pas ☐sans réponse
- Environnement : ☐ oui ☐non ☐ ne se prononce pas ☐sans réponse

Si vous souhaitez connaître ultérieurement les résultats de cette enquête et obtenir des informations relatives au débat public sur la santé-environnement organisé en début d'année 2016 par la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, indiquez ci-dessous votre adresse mail :

……
……

[2] Par exemple médecin, profession libérale, cadre, professeur, professions scientifiques, professions de l'information, des arts et des spectacles, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

[3] Professions qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution ouvriers ou employés (par exemple les techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise) et professions intermédiaires dans l'enseignement, la santé et le travail social (par exemple instituteurs, professions paramédicales, sages-femmes, assistantes sociales, professeurs des écoles, instituteurs et assimilés).

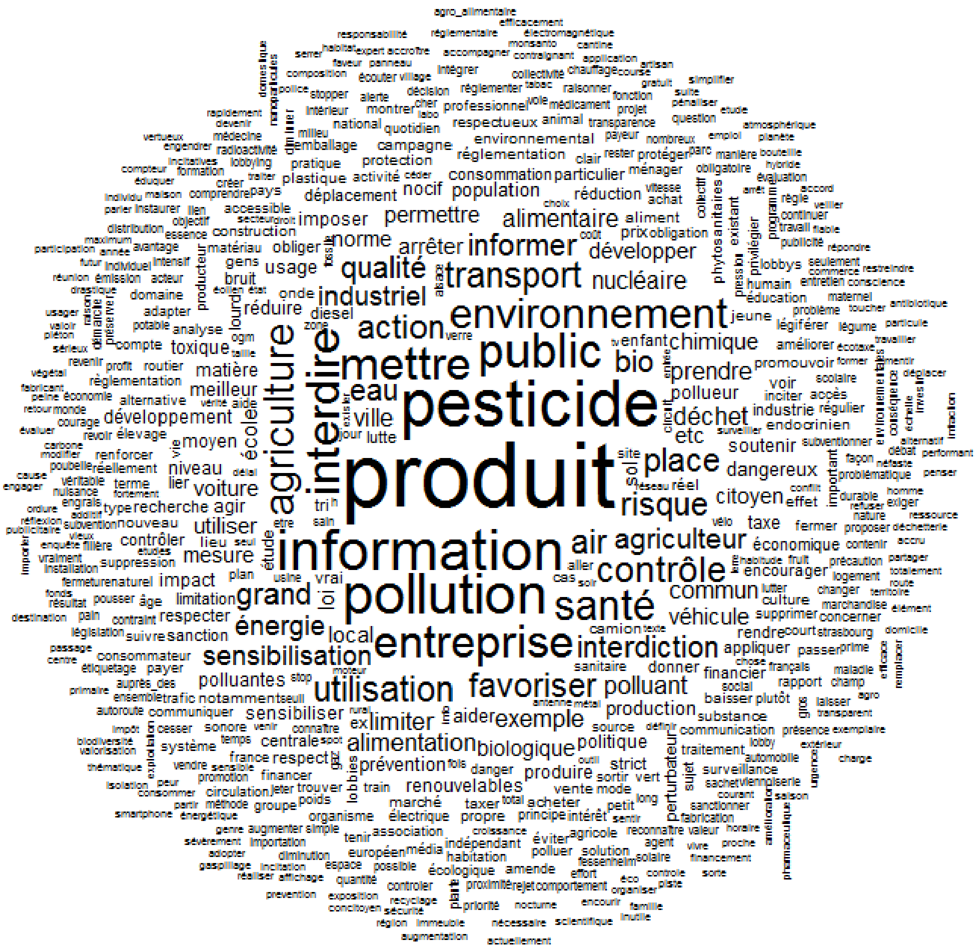

Conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Alsace

E-mail : ARS-ACAL-DEMOCRATIE-SANITAIRE@ars.sante.fr

ARS Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine
Délégation territoriale d'Alsace
Cité administrative Gaujot
14, rue du Maréchal Juin – 67084 Strasbourg
Tél. : 03 83 39 30 30 – E-mail : ARS-ACAL-DT-ALSACE-STRASBOURG@ars.sante.fr

Observatoire régional de la santé d'Alsace
(ORS Alsace)
Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1er étage
1, place de l'Hôpital – 67091 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03.88.11.69.80 – E-mail : orsal@orsal.org
Site internet : www.orsal.org